

ch am bé ry

magazine

DOSSIER P8

**2023 : un budget
de combat**

REPORTAGE P26

**Les parcs urbains :
une évasion nature
dans la ville**

**SUPPLÉMENT CHAMBÉRY
EN ACTION(S)**

**Trois ans d'actions
municipales pour
les Chambériens**

150

Printemps 2023

RETOUR EN IMAGES



**18 ET 25
FÉVRIER**

Avec une thématique autour des animaux, la 32^{ème} édition du carnaval a été propice à la créativité et à l'imagination. Animaux fantastiques, préhistoriques ou en voie de disparition, tous étaient à l'honneur. En centre-ville comme dans les Hauts-de-Chambéry, la fête était au rendez-vous !

**25
FÉVRIER**

À l'occasion de La Régate des trois châteaux, organisée par le club nautique Le Bourget-du-Lac aviron, un nouveau bateau a été baptisé par la Ville de Chambéry. Financé à hauteur de 15 000 € par Chambéry, ce bateau est destiné aux catégories cadets et seniors femmes pour réaliser des entraînements et participer aux compétitions. La Ville est fière de soutenir et d'accompagner le club dans ses projets et sa réussite !



RETOUR EN IMAGES

DU 28 FÉVRIER

AU 15 AVRIL

Pendant plusieurs semaines, la médiathèque Jean-Jacques Rousseau a accueilli une exposition intitulée « *Informier ! S'informer... Déformer. Une expo pour décoder les médias* ». Avec des ateliers, des conférences, des films documentaires ou encore des jeux, son objectif était de donner les clés nécessaires pour décrypter les informations qui circulent sur les réseaux sociaux, dans les journaux ou les photographies.



2

MARS

Le projet TEENLAB a débuté en mai 2021, avec la Ville de Pinerolo (Italie). Ce programme visait à favoriser l'inclusion socio-professionnelle de jeunes, avec le numérique comme levier de remobilisation.

Au total, 39 jeunes de 16 à 25 ans ont bénéficié de cette formation pré-qualifiante au Fablab municipal de La Dynamo. Après 2 ans d'activité, en collaboration avec la Mission locale jeunes du bassin chambérien et Les Compagnons de la tech, le projet a pris fin le 2 mars 2023. Un projet financé par le programme INTERREG France-Italie ALCOTRA 2014-2020.

DU 4 AU 10

MARS

Dans le cadre de la création d'une nouvelle coopération avec la Ville de Taroudant, au Maroc, la Ville de Chambéry a reçu une délégation marocaine du 4 au 10 mars 2023. Cette première visite a permis de faire connaissance et d'échanger sur les prochaines actions à venir dans les domaines de l'eau et des déchets, la jeunesse, la culture, le sport, l'animation de la vie sociale, le patrimoine, la participation citoyenne et la vie associative. De beaux échanges en perspective !



RETOUR EN IMAGES

DU 8 AU 24

MARS

La deuxième édition de la Quinzaine de l'égalité a proposé un programme riche et varié autour des questions de discrimination, d'égalité des genres, du handicap et des orientations sexuelles. Ponctuée d'événements forts, elle a permis à de nombreux acteurs de se rencontrer et d'échanger. Ci-contre, une séance de tennis de table fauteuil organisée par le club handisport de l'agglomération chambérienne.



DU 1^{er} AU 2

AVRIL

Le temps d'un week-end, projections, conférences, ateliers et diverses animations ont rassemblé les amoureux du voyage à vélo pour la 6^{ème} édition du festival Vél'Osons. Avec un camp de base au Manège, le festival s'est également déplacé à la MJC, La Base et à la médiathèque Jean-Jacques Rousseau pour des séances de jeux destinées aux enfants.

25

AVRIL

Pour sa deuxième édition, la Place de l'emploi et de la formation, projet départemental piloté par Pôle emploi et l'Agence régionale de la santé, a fait escale dans le quartier des Hauts-de-Chambéry. Différents stands étaient présentés pour découvrir notamment les métiers de la santé et du soin.



RETOUR EN IMAGES

29
AVRIL

Le Musée savoisien a rouvert ses portes après plusieurs années de travaux conduits par le Département pour la mise aux normes du bâtiment et la refonte du parcours muséographique. Depuis la place Métropole, profitez de 2 000 m² d'exposition, retraçant l'histoire de la Savoie du Paléolithique à nos jours au travers de sept thématiques.



30
AVRIL

Avec près de 200 professionnels et 500 particuliers qui exposaient, la grande braderie de printemps a réuni de nombreux visiteurs dans les rues de Chambéry. Rendez-vous à l'automne pour ce grand évènement organisé par l'Union des commerçants et des artisans, avec le soutien des services municipaux.

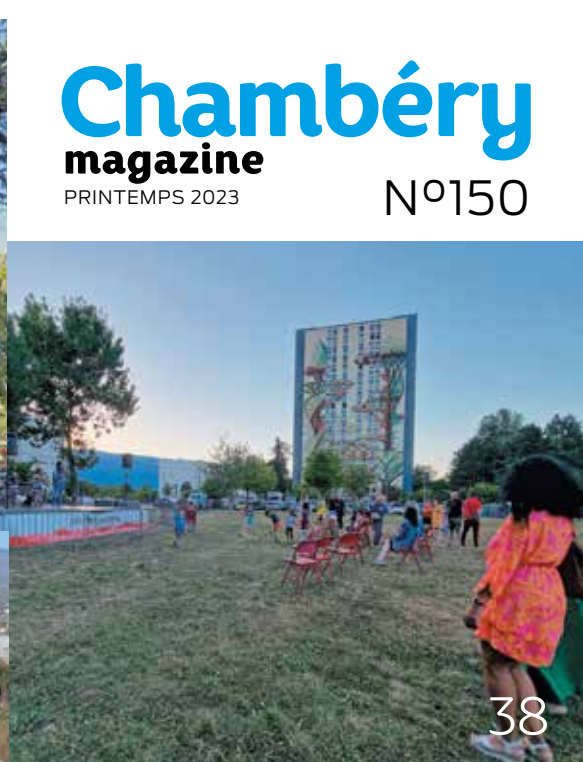
23
MAI

Coup d'envoi des sept réunions publiques qui ont eu lieu dans tous les quartiers de la Ville fin mai-début juin 2023 : un temps de rencontre et de dialogue entre les habitants et les élus pour échanger sur l'actualité municipale. Ci-dessous, la première réunion organisée au Manège pour le quartier du centre-ville.



MAI

Dans le quartier des Hauts-de-Chambéry, la future école Vert-Bois prend forme. Débutés à l'automne 2021, les travaux se termineront fin 2023. Le nouvel établissement accueillera 11 classes élémentaires et 5 classes maternelles. Dans la continuité du parc du Talweg, l'école proposera des zones végétalisées dans les cours et aux abords pour créer des îlots de fraîcheur et favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol.



25

26

8

38

DOSSIER

- 8 Un budget de combat

DE BRÈVES EN BRÈVES

- 12 Un parc d'apprentissage du vélo au Paradis
- 13 Le réseau de chaleur urbain tisse sa toile
- 14 Recensez vos arbres remarquables
- 15 Restauration collective : renouvellement de la délégation de service public

ACTUALITÉS

- 16 Des mesures de sobriété pour l'usage de l'eau
- 17 Réaménagement de cours de l'école
- 18 L'Envol du Scarabée
- 19 Chambéry à l'heure burkinabé
- 20 Des logements abordables avec Action logement
- 21 Les « rencontres jeunesse »

- 22 Une bonne fréquentation des commerces
- 23 La nouvelle mutuelle communale
- 24 Vetrotex : le quartier se dessine
- 25 Le nouveau stade a pris des couleurs

REPORTAGE

- 26 Evasion nature dans la ville

VILLE INCLUSIVE

- 28 L'inscription aux services périscolaires

PATRIMOINE

- 30 20 siècles de commerce à Chambéry

DANS LES QUARTIERS

- 33 Plan local d'urbanisme : des clés pour comprendre
- 34 Le futur parc urbain de la Cassine
- 35 Un chantier participatif derrière la bibliothèque

- 36 La lecture s'invite place Paul Vachez
- 37 Un village de jeux éphémère square du puits Pasteur

AGENDA

- 38 Agenda de l'été et de l'automne

PORTRAITS

- 45 Mejdi Schalck et Paul Jenft, champions d'escalade sur bloc

OPINIONS

- 46 Expressions des élus



Chambéry magazine
Tél. 04 79 60 23 05
redaction@mairie-chambery.fr
Photo de couverture : Didier Mazué, Parc de Buisson Rond au printemps.
Le magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Vous ne le recevez pas ?
Rendez-vous sur simplic.chambery.fr, rubrique « je signale un incident ».

Directeur de la publication : Thierry Repentin, maire de Chambéry. Rédactrice en chef : Céline Roguet. Rédaction : Véronique Delabre, Marine Denis, Laure Dupraz, Marie-Cécile Myard, Sylvie Piaget, Christine Prato, Valérie Viret. Photos/Illustrations : Didier Mazué/Ville de Chambéry. Et aussi : Art prism/Damien Blanchard, archives municipales de Chambéry, Marco Barone, Citinéo, Marine Denis/Ville de Chambéry, Laure Dupraz/Ville de Chambéry, Grand Chambéry Alpes Tourisme, Didier Gourbin/Grand Chambéry, JM Huriot, Sylvain Muscio, espace Malraux scène nationale, Caroline Moureaux/Département de la Savoie, Musée savoisien/Département de la Savoie, Tommaso Morello/Grand Chambéry, Maxime Pietri, Régie Coup de pouce, Céline Roguet/Ville de Chambéry. Création : Agence Sphère Publique. Réalisation : Thomas Sturm. Impression : Imprimerie Fot. Distribution : Adrexo. Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2023. Magazine imprimé sur papier Leipa Ultra Sky 80 gr blanc 100% recyclé fourni par STF. Tirage : 30 000 ex.





Depuis bientôt trois ans, nous sommes au travail avec l'ensemble des élus, des services municipaux et des structures partenaires pour mettre en œuvre le projet que vous avez choisi pour Chambéry.

Les pages du magazine municipal et de son supplément, dédié aux réalisations de cette première partie de mandat, en témoignent : Chambéry avance ! Depuis trois ans, nous avons ainsi pris à bras le corps les grands dossiers : accélération de la transition écologique, pratique d'un nouvel urbanisme plus respectueux du cadre de vie, mais aussi, alors que notre pays traverse une crise sociale majeure, des actions pour l'égal accès aux services publics et la protection des plus fragiles d'entre nous, des tout petits aux plus âgés.

Mettre en œuvre notre projet, c'est le faire avec le plus grand nombre d'habitants et d'acteurs : avec vous, avec les membres des conseils de quartiers citoyens refondés, avec les partenaires et en redonnant tout leur rôle aux mairies de quartier qui apportent de véritables services publics de proximité.

Votre engagement est la meilleure garantie que nous avançons collectivement dans la bonne direction. Elle est aussi le gage d'une ville dynamique, créative, qui rayonne, forte de nombreuses initiatives citoyennes, économiques et associatives. En somme : une ville dans laquelle nous sommes fiers et heureux d'habiter.

Vous le verrez dans les dernières pages de ce magazine, l'été sera à l'image de notre ville : vivant, rythmé par de nombreuses animations, spectacles et rencontres proposés par la Ville et ses partenaires dans tous les quartiers, pour tous les âges et pour tous les goûts. Nous espérons que vous apprécierez ces propositions.

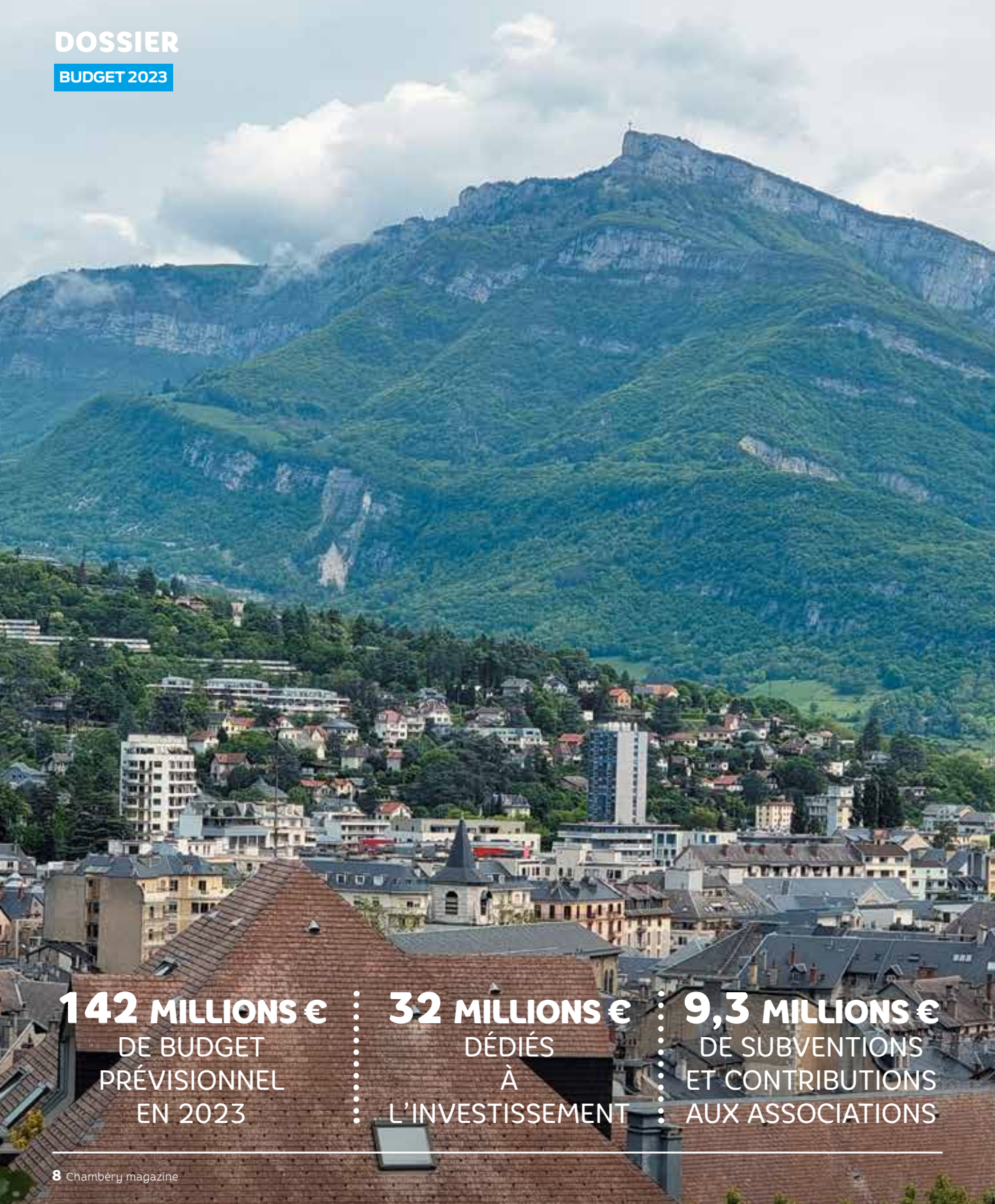
Nous vous souhaitons un très bel été à Chambéry et vous disons à bientôt,

Thierry Repentin,
maire de Chambéry.

Aurélie Le Meur,
Première adjointe.



“ Chambéry avance ! ”



142 MILLIONS €
DE BUDGET
PRÉVISIONNEL
EN 2023

32 MILLIONS €
DÉDIÉS
À
L'INVESTISSEMENT

9,3 MILLIONS €
DE SUBVENTIONS
ET CONTRIBUTIONS
AUX ASSOCIATIONS

Lundi 13 mars 2023, le conseil municipal a adopté le budget 2023 de la Ville de Chambéry. Avec 142 millions d'euros, dont 31.9 millions dédiés à l'investissement, la Ville propose un budget maîtrisé et volontariste.

2023 : UN BUDGET DE COMBAT FACE AUX CRISES ET POUR LE DÉVELOPPEMENT DE CHAMBÉRY

L'inflation touche durement les finances communales : la Ville est confrontée à la hausse des prix des fluides (chauffage, gaz, électricité...) et à la hausse des taux d'intérêt. A ces 2 millions d'euros de coûts supplémentaires s'ajoutent le poids des décisions nationales de revalorisation de la rémunération des agents publics (1,4 M d'euros). Face à cette situation sans précédent, pour ne pas compromettre la capacité d'investissement de la commune et maintenir les services publics, la Ville a réalisé de nombreux efforts pour limiter ses dépenses. C'est notamment le sens du plan de sobriété et d'efficacité énergétique mis en œuvre dès la fin de l'année 2022.

LA POURSUITE ET LA LIVRAISON DES PROJETS ENGAGÉS

Parmi les grands chantiers de l'année, la livraison de l'école Vert-Bois dans les Hauts-de-Chambéry est prévue pour

fin 2023. L'achèvement du futur stade municipal est également imminent avec une ouverture programmée à l'automne. A eux deux, ces projets représentent 16 millions d'euros d'investissement pour l'année 2023. Les travaux dans

le quartier Vetrotex se poursuivent aussi avec des chantiers très actifs qui comprennent la construction d'espaces publics rachetés par la Ville pour plusieurs millions d'euros.

UNE ATTENTION PORTÉE À TOUS LES QUARTIERS

Dans les quartiers, les aménagements sont nombreux. Les travaux des locaux de l'ancien Pôle emploi de la place Demangeat représenteront ainsi 1,6 million d'euros de travaux en 2023, dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier des Combes. A Bellevue, les rues Anatole France et



Lucien Chiron seront réaménagées pour embellir le cadre de vie des habitants pour un budget de 1,7 million d'euros. Une rampe d'accès à la crèche La Farandole, faubourg Nézin, verra le jour pour faciliter les déplacements piétons dans ce secteur à la jonction de Mérande et du centre-ville. Dans les écoles, 750 000 € seront consacrés au réaménagement des écoles du Haut-Mâché et de Jean-Jaurès afin d'accueillir les nouveaux effectifs scolaires du nord de la Ville. Ces réalisations témoignent d'une attention portée à tous les quartiers et à la vie quotidienne des Chambériens.

CONTINUER À INVESTIR

Dans le même temps, ce budget d'investissement prend soin de préparer l'avenir. La rénovation thermique de quatre bâtiments municipaux est engagée avec le lancement des marchés de travaux cette année. Elle concerne le centre de congrès

le Manège, le bâtiment Paul Bert, l'école maternelle Jean Rostand à Bissy et l'école de Chambéry-le-Vieux. Ce sont entre 46 % et 66 % d'économies d'énergie qui sont attendues par bâtiment après travaux. Le coût de ces opérations est estimé à plus de 8 millions d'euros dans le cadre de la programmation pluriannuelle d'investissements. Des études sont par ailleurs en cours pour la restructuration et la rénovation du Scarabée, de la Maison des associations mais aussi du théâtre Charles Dullin. Pour ce dernier, 200 000 euros d'études vont permettre de préparer des travaux pour 2025. Un chantier essentiel pour le spectacle vivant et le patrimoine de Chambéry.

Maîtrisé et responsable, le budget 2023 est le fruit du travail réalisé par les services municipaux. Ces derniers appliquent une grande rigueur pour maîtriser les dépenses publiques dans *un contexte de crise économique*. « Nous aurons donc

les moyens cette année non seulement de mener à bien les grands chantiers en cours, mais aussi de lancer de nouveaux projets tout en garantissant un haut niveau de service public essentiel à la vie quotidienne des Chambériennes et Chambériens » conclut Thierry Repentin.



www.chambery.fr

Transports, logement : la responsabilité de l'agglomération

L'agglomération de Grand Chambéry a fait le choix d'une hausse de près de 90 % de la part intercommunale de la taxe sur le foncier bâti pour 2023. Les élus représentant Chambéry ont, lors des débats, porté la position que cette hausse n'avait de sens que si elle apportait des améliorations sensibles des services de l'agglomération sur l'ensemble du territoire de Grand Chambéry. En effet, 47 % des recettes de cette taxe sont payés par les Chambériens.

Transports, logement, politique de la ville : les besoins sont nombreux et urgents à Chambéry pour augmenter l'offre de transports en commun, desservir en bus des quartiers qui ne le sont pas, inciter à la mobilité douce, mais aussi accompagner la rénovation thermique des logements et la construction de logements sociaux qui manquent sur le territoire, assurer la prise en compte des quartiers populaires et répondre aux besoins de leurs habitants.

L'agglomération de Grand Chambéry a fait le choix, en dépit de l'avis des élus de la Ville de Chambéry, de ne pas affecter à ces services les nouvelles recettes générées par la hausse de la fiscalité.



➡ LA PAROLE À...

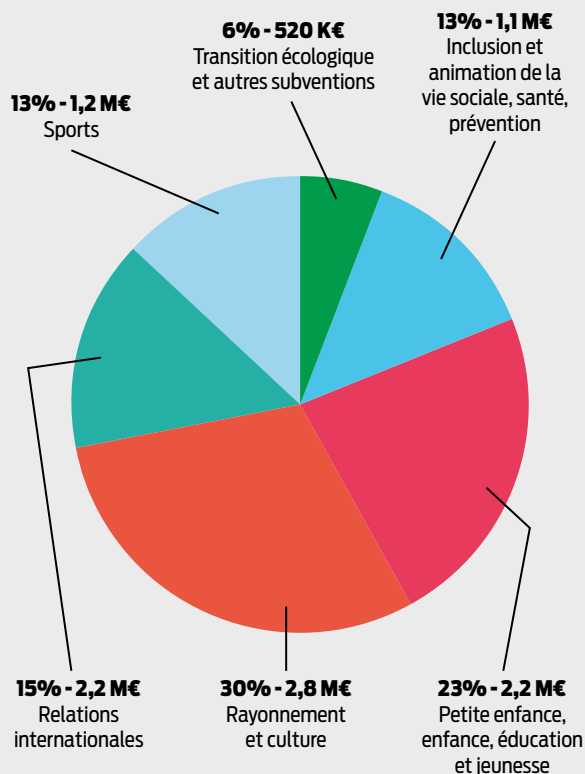
Pierre Brun, conseiller municipal délégué au pilotage financier et aux financements innovants

“ Le budget 2023 est un budget responsable et combatif car il préserve à la fois nos services publics quotidiens et nos capacités d'investissement, dans un contexte très inflationniste. La Ville doit faire face à 4 M€ de dépenses supplémentaires par rapport à 2022, conséquence de l'inflation, de la crise énergétique et des mesures salariales décidées par l'Etat. Grâce à une gestion rigoureuse des services municipaux, elle parvient à boucler son budget prévisionnel sans solliciter de contribution accrue des contribuables, ni dévier de sa trajectoire de gestion de la dette. Chambéry peut ainsi maintenir et amplifier ses efforts en matière de transition écologique et sociale : augmentation des moyens alloués au CCAS, maintien des services publics ainsi que des tarifs de la culture et du sport, poursuite de l'accompagnement du secteur associatif, investissements pour l'environnement et le cadre de vie...”

UN SOUTIEN RENFORCÉ AUX ASSOCIATIONS

9,3 M€ D'AIDES
FINANCIÈRES

232 ASSOCIATIONS CHAMBÉRIENNES
SUBVENTIONNÉES DONT
19 NOUVELLES ASSOCIATIONS



LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENT 2022-2026



8 M€

pour la rénovation thermique des bâtiments du Manège, des écoles Jean Rostand et de Chambéry-le-Vieux et des bureaux municipaux rue Paul Bert

7,8 M€

pour aménager les équipements associatifs place Demangeat (2022-2026) et réaménager les espaces publics du nord des Combes (2022-2025) sur les Hauts-de-Chambéry

5,4 M€

pour restaurer le théâtre Charles Dullin (à partir de 2024)

4 M€

pour restaurer le musée des Beaux-Arts et préserver les œuvres (2024-2025)

3,5 M€

pour aménager le boulevard du Théâtre, le square de Lannoy de Bissy (2024), le haut de la rue de Boigne et l'avenue Charles de Gaulle

1,9 M€

pour aménager les espaces publics de Bellevue (en cours)

2,1 M€

pour réaménager la salle du Scarabée (2023-2025)

2,5 M€

pour rénover les écoles Jean Jaurès et Haut Mâché (2022-2024)

2,7 M€

pour moderniser l'accueil de jour et réaménager la maison des associations (2022-2025)

720 000 €

pour rénover et adapter les aires de jeux pour les enfants

Et d'autres projets à consulter sur :
chambery.fr/les-grands-projets-2022-2026



4M€ POUR LE GRAND PLAN DES PETITS TRAVAUX

Remplacement de luminaires, propreté de l'espace public, rénovation de cheminements, végétalisation de la ville... Près de 4M€ par an, en moyenne, sont consacrés à des travaux du quotidien améliorant la qualité de vie de chaque quartier. Retrouvez la liste des principaux travaux par quartier sur des cartes à télécharger en ligne : **chambery.fr/travaux-au-quotidien**



Le parc national de la Vanoise a 60 ans

Espace naturel d'exception, le parc national de la Vanoise fête ses 60 ans le 6 juillet. De nombreuses animations et rendez-vous sont prévus pour célébrer la création du premier parc national français dont le siège se situe à Chambéry. La Ville se joint aux festivités en accueillant une exposition photos intitulée « *Vanoise-Gran Paradiso : un monde à partager* » du 5 juillet au 23 août, rue de Boigne.



Infos et programme complet des 60 ans du parc sur www.vanoise-parcnational.fr

Vue sur les sommets de Vanoise depuis la pointe de Lanserlia (2 909 m) : Grande Casse (à gauche), pointes de Pierre Brune (au centre), pointe de la Sana (à droite).



Votre avis sur le magazine

Cent vingt-trois personnes ont répondu à l'enquête sur la refonte du *Chambéry magazine*. La vie des quartiers, les actualités ou encore l'agenda sont des thématiques particulièrement appréciées. Toutes les suggestions et remarques adressées vont nous permettre d'adapter la future version du journal municipal avec une nouvelle maquette et une parution bimestrielle. Nous serons particulièrement vigilants quant à l'amélioration de la distribution du magazine dans les boîtes aux lettres. Rendez-vous à l'automne 2023 pour découvrir votre nouveau *Chambéry magazine* !

Un futur parc d'apprentissage du vélo au Paradis

Un parcours d'apprentissage du vélo pour les enfants est en cours de création sur le terrain public situé au cœur de la copropriété du Paradis. Ce projet est initié par le Chambérien Alexis Chareyron, suite à l'appel à projets participatifs du « budget citoyen » du Département. Sa mise en œuvre résulte de la collaboration entre la Ville de Chambéry, l'agence Écomobilité et Grand Chambéry. Son entretien sera confié au service des espaces verts de la Ville. Au gré du parcours, une vingtaine d'arbres fruitiers seront également plantés. Ouvert à tous, le parc d'apprentissage sera inauguré à l'occasion de la semaine de la mobilité en septembre 2023.



Valentin Woznica (à gauche) et Alexis Chareyron (à droite) devant le futur emplacement du parc.

60 749 habitants

C'est le nombre d'habitants à Chambéry d'après les derniers calculs de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) au 1^{er} janvier 2023.

 www.insee.fr

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

Le Centre communal d'action sociale de la Ville (CCAS) propose un service de portage de repas à domicile. Il est destiné aux habitants de Chambéry et de Jacob-Bellecombette de plus de 60 ans, en perte d'autonomie ou non, et aux personnes en situation de handicap quel que soit leur âge. Pour en savoir plus, contactez le **04 79 60 23 87**, du lundi au vendredi de 8h à 12h.



Une centaine de repas sont livrés chaque jour de la semaine par deux agents du CCAS. En 2022, 33 000 repas ont été livrés via ce service.

Le réseau de chaleur urbain tisse sa toile

Depuis quelques mois, le groupement de gendarmerie mobile de Bassens est chauffé par le réseau de chaleur urbain de la Ville de Chambéry géré par la Société chambérienne de distribution de chaleur (SCDC). Les 16 000 m² du quartier occupés par la caserne, dont 162 logements, sont désormais alimentés en eau chaude et en chauffage grâce à un mix énergétique provenant principalement de la combustion du bois et de la chaleur issue de l'incinération des déchets. Dans les prochaines années, le réseau de chaleur urbain compte bien se déployer et s'étendre aux communes de Bassens, La Motte-Servolex et Cognin.



Comment lutter contre le moustique tigre ?

Les beaux jours sont revenus et avec eux le moustique tigre. Pour lutter contre sa prolifération, adoptez les bons gestes : couvrez, videz et nettoyez les récipients contenant de l'eau pour limiter ses lieux de ponte. Vous souhaitez signaler des nuisances et obtenir des conseils ? Contactez l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication qui intervient pour des actions de démoustication et de prévention.

 www.edi-rhonealpes.com

Conseils municipaux



LES PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

➔ **DU 30 JANVIER 2023** Rapport d'orientations budgétaires 2023 • Déploiement des espaces sans tabac devant les écoles • Contrat de relance du logement. ➔ **DU 13 MARS 2023** Rapport 2022 en matière de développement durable • Rapport 2022 en matière d'égalité femmes/hommes • Budget primitif 2023 • Mise en place d'un mutuelle communale • Incorporation de biens sans maître dans le domaine communal • Subventions de fonctionnement de l'année 2023 • Contribution suite au tremblement de terre en Turquie et Syrie. ➔ **DU 15 MAI 2023** Concession de service public portant sur l'exploitation du parc de stationnement du stade de Chambéry • Adoption du projet d'établissement 2022-2027 de la Cité des arts et demande de renouvellement de classement en conservatoire à rayonnement régional par le ministère de la Culture • Don d'une œuvre d'art à titre gracieux à la Ville de Chambéry • Convention de partenariat action Cœur de ville.

Toutes les séances des conseils municipaux sont retransmises en direct et archivées sur www.chambery.fr (sous-titrage activable depuis Youtube).

Prochain conseil municipal : 10 juillet 2023. Sous réserve de modification.



www.chambery.fr

DE BRÈVES EN BRÈVES

Bon anniversaire Cristal !

Cristal Habitat a fêté ses 100 ans. Fruit de la mutualisation de Chambéry Alpes Habitat et de la SAIEM de Chambéry, Cristal Habitat est une entreprise publique locale dont l'objectif est de proposer des solutions efficaces et durables en termes de logements, de locaux professionnels ou d'aménagements sur toute l'agglomération. Location, vente, construction, gestion, conseils, ses missions sont multiples. Présente dans 19 communes, elle gère 5 561 logements, 36 résidences spécialisées (jeunes travailleurs, foyers étudiants...), 260 locaux professionnels (commerces et bureaux) et 4 010 places de stationnement !



www.cristal-h.fr

A vos agendas !

Les prochaines Fresques du climat auront lieu le 4 juillet, en septembre (date à confirmer), le 22 novembre et le 12 décembre 2023. Il s'agit d'ateliers ludiques et collaboratifs destinés au grand public dont l'objectif est de sensibiliser au changement climatique. Depuis leur mise en place à Chambéry, une centaine de personnes a déjà participé. Pourquoi pas vous ?! A noter également : un atelier « 2tonnes » sera proposé le 18 octobre 2023. Le principe : en équipe, projetez-vous jusqu'en 2050 et découvrez les solutions pour réduire nos émissions de CO₂.



**Infos horaires et inscriptions
sur www.chambery.fr**



Les arbres présents sur le domaine public comme privé sont un patrimoine naturel essentiel pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, favoriser les corridors écologiques et la perméabilité des sols.

Arbres remarquables sur le domaine privé : faites-le savoir !

Vous possédez un ou des arbres exceptionnels sur votre propriété ? Vous pouvez les protéger en participant à leur recensement via la plateforme participative de la Ville. Cette démarche permet de les identifier pour mieux les préserver, notamment dans le cadre du Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements (PLUi HD). Rendez-vous sur participons.chambery.fr pour connaître les critères de classification (état botanique, âge, intérêt esthétique ou historique, hauteur...) et participer à la démarche.

Une solution innovante de rénovation thermique pour 12 bâtiments du Piochet

Depuis ce printemps, la réhabilitation de douze bâtiments situés au Piochet, dans les Hauts-de-Chambéry, a commencé. Construits dans les années 1960, ils représentent 244 logements appartenant tous au bailleur social Cristal Habitat. Les travaux visent à améliorer non seulement les performances thermiques des bâtiments mais aussi l'intérieur des logements. Le procédé utilisé, appelé Energie Sprong, consiste en la préfabrication en usine de nouvelles façades isolantes pour accélérer la rénovation thermique des immeubles, y intégrer des matériaux bio-sourcés et limiter la gêne des locataires en phase de chantier. Lauréate de l'appel à projets MassiRêno lancé dans le cadre du plan de Relance 2021-2022 du ministère de la Transition énergétique, cette rénovation bénéficie d'un soutien de l'Etat à hauteur de 3,7 millions d'euros.

Vue d'un immeuble après rénovation.





Le 29 mars 2023, une session de dégustation avec une vingtaine d'usagers et d'agents des crèches, des écoles et du CCAS était organisée afin de recueillir leur avis sur les plats proposés par les futurs candidats à la nouvelle délégation de service public.

Restauration collective : renouvellement de la délégation de service public

La délégation de service public pour la restauration collective sera renouvelée pour une durée de 5 ans à compter du 26 août 2023. Des échanges avec les usagers, les parents d'élèves et les enfants ont été organisés afin de recueillir leurs avis. La délégation de service public concerne les 416 000 repas annuels à destination des scolaires, des crèches et des bénéficiaires du Centre communal d'action sociale (résidences autonomie et portage à domicile- CCAS).

Retrouvez les étapes de la concertation sur participons.chambery.fr



Les travaux du square Gilbert Durand sont terminés ! Depuis le mois d'avril 2023, le square est de nouveau ouvert au public. Après plusieurs mois de travaux, il a été modernisé pour proposer un nouvel espace plus végétalisé et accessible aux personnes à mobilité réduite.

INFOS PRATIQUES

COMMENT PARTICIPER AUX BALADES URBAINES ?

La prochaine balade urbaine aura lieu le jeudi 29 juin 2023 de 14h à 17h dans le quartier du Laurier. Il s'agit de repérer les situations dangereuses (obstacles, chaussées déformées...) que peuvent rencontrer les personnes en situation de handicap dans les différents quartiers. Les balades réunissent des agents municipaux, des élus et des habitants pour réaliser un diagnostic commun et trouver des solutions en lien avec les services techniques de la Ville. Plusieurs balades sont organisées chaque année.

Vous souhaitez y participer ?

Plus d'informations auprès de ville.inclusive@mairie-chambery.fr ou au 04 79 60 21 07.

DES PROTECTIONS PÉRIODIQUES EN LIBRE-SERVICE

Des distributeurs de protections périodiques – serviettes et tampons – seront bientôt installés notamment à la médiathèque Jean-Jacques Rousseau, à la bibliothèque Georges Brassens, à la Dynamo et au centre social du Biollay. Les protections périodiques seront en libre-service et gratuites. Elles seront principalement destinées aux jeunes filles et aux femmes qui souffrent de précarité menstruelle, c'est-à-dire à toutes celles qui n'ont pas les moyens financiers pour s'acheter des protections hygiéniques.



Plus d'infos prochainement sur www.chambery.fr

PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE : FACILITEZ VOS DÉPLACEMENTS

Des emplacements réservés aux Personnes à mobilité réduite (PMR) sont disponibles dans toute la ville. Pour en bénéficier et pouvoir se garer gratuitement, il suffit d'apposer sa Carte mobilité inclusion (CMI) sous le pare-brise de son véhicule. Si ces places sont déjà occupées, il est possible de stationner sur toutes les autres places payantes, sans frais, toujours en apposant visiblement sa carte CMI sous son pare-brise.



Localisez les places PMR : www.chambery.fr/stationnement

Chambéry, ville apaisée

En concertation avec les habitants à l'échelle de chaque quartier, la Ville lance la démarche « Chambéry, ville apaisée ». L'objectif ? Mieux organiser les mobilités en ville pour améliorer le cadre de vie des habitants et sécuriser les déplacements.

A Chambéry, près de la moitié des voiries sont déjà limitées à 30 km/h ou moins. L'un des objectifs est d'étendre cette limitation à d'autres zones dans le cadre d'une démarche cohérente d'harmonisation. Lancée ce printemps en concertation avec les conseils de quartiers citoyens et les associations d'usagers, cette action vise à transformer notre quotidien pour une meilleure qualité de vie : un risque d'accident grave plus faible en cas de choc d'un piéton ou d'un cycliste par une voiture, une diminution de la pollution sonore et un trafic plus fluide qui limite les pointes de vitesse. Le passage aux 30 km/h permettra de partager la rue autrement et de favoriser toutes les mobilités. La démarche « Chambéry, ville apaisée » intègre également des liaisons piétonnes et cyclables.

Retrouvez les étapes de la concertation sur participons.chambery.fr



Actuellement, 40% des voies sont déjà limitées à 30 km/h, 1% à 20 km/h et 7% sont situées en zones piétonnes.

Economes en eau, les bassins végétalisés sont des lieux de fraîcheur en ville. Ici, la fontaine située square Jacques Lapeyre, devant le gymnase La Palestre, transformée en bassin végétalisé en 2022.



Des mesures de sobriété pour l'usage de l'eau

Face aux sécheresses, la Ville fait évoluer sa gestion des espaces publics avec des solutions durables et des techniques nouvelles.

« L'eau est notre bien commun le plus précieux, rappelle Jimmy Bâabâa, adjoint à la transition écologique. Ses usages doivent être raisonnés et les restrictions respectées au profit de tous. La collectivité multiplie les mesures de sobriété avec l'aide du Cisolb* qui nous accompagne techniquement et financièrement dans le cadre de notre démarche Ville perméable. »

Dans ce contexte, la Ville adapte son fleurissement au changement climatique. Les fontaines deviennent des bassins végétalisés, les massifs en pleine terre remplacent progressivement les jardinières et comptent davantage de plantes vivaces. « Nous investissons aussi dans des techniques d'arrosage, telles que l'extension du réseau de goutte-à-goutte et la récupération de l'eau de nappe pompée sous la place de l'Europe », commente Fabrice Farroux, directeur entretien et maintenance. « Les besoins des pelouses sont évalués au moyen de sondes, complète Sébastien Masson, chef d'équipe fontainier, et nous pratiquons une légère privation d'eau qui favorise l'enracinement. En revanche, nous arrosons durant trois ans les jeunes arbres car ils sont l'ombrage de demain. »

*Cisolb : Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget.

La Ville partage ses pratiques avec les habitants

Au salon Habitat et jardin du 14 au 17 avril 2023, les enfants ont appris à repoter des plants cultivés dans les serres municipales. Le service des espaces verts a également partagé ses éco-gestes avec les visiteurs. Saviez-vous qu'une terre travaillée retient l'humidité et que le paillage limite l'évaporation ?



Une fois les travaux terminés dans les deux cours, la plantation des végétaux aura lieu à l'automne. Ci-dessus, la cour de l'école élémentaire du Stade avant travaux.

ECOLES DU STADE

Les deux cours seront végétalisées cet été

L'aménagement des cours d'écoles continue avec des travaux prévus cet été dans celles du Stade. Objectif : transformer les cours de l'élémentaire et de la maternelle en lieux plus accueillants pour les enfants.

Avec près de 1 000 m² chacune de surface enrobée et une faible végétation, les cours des écoles du Stade disposent de très peu d'ombre et emmagasinent la chaleur dès le début du printemps. Afin d'améliorer le confort des enfants et des équipes pédagogiques, un aménagement des cours est prévu cet été. « *Le but est de ramener de la nature dans les écoles, de végétaliser les espaces et de réduire les surfaces bitumées. En rénovant les réseaux d'eaux pluviales et en remplaçant le goudron noir par des revêtements clairs, cela favorisera une meilleure infiltration de l'eau et les enfants auront moins chaud. Les emplacements pour les vélos seront rénovés et un parvis commun sera créé pour offrir un espace d'accueil confortable et sécurisé. La surface couverte*

par la végétation augmentera de façon significative. Huit arbres seront plantés pour apporter ombre et fraîcheur. Ce projet est le fruit d'un important travail de concertation avec les enseignants » expliquent Nicolas Lugaz et Valentin Woznica, du bureau d'étude des espaces verts de la Ville.

Depuis 2021, 8 cours d'écoles ont déjà bénéficié de tels travaux. Au total, 47 arbres ont été plantés, près de 4 000 m² de bitume ont été supprimés et remplacés par des sols drainants ou systèmes d'infiltration, des stationnements vélos ont été créés et de nouvelles aires de jeux en matériaux naturels ont été installées.

Rendez-vous à la rentrée 2023 pour découvrir les nouvelles cours d'écoles du Stade !



Les cours des écoles Pasteur (à gauche) et Rébérioux (à droite) sont les premières cours qui ont été réaménagées en 2021.



Éclairage public nocturne : des adaptations depuis février 2023

Lancée le 15 octobre 2022, l'extinction de l'éclairage public nocturne a fait l'objet d'un premier bilan.

Après plusieurs temps de concertation et l'analyse des contributions reçues sur la plateforme participative de la Ville, des premières adaptations ont été mises en œuvre dès février 2023. Ainsi, l'esplanade Jean Monnet a été exclue du périmètre de l'extinction pour permettre aux visiteurs du secteur Curial de rejoindre le parking de la Falaise par un itinéraire éclairé. Des adaptations ponctuelles ont également lieu lors de dates ou d'événements particuliers. Dans l'hyper-centre, l'éclairage public est maintenu jusqu'à 1h30 les jeudis, vendredis et samedis soirs plutôt que minuit.

Cette mesure a contribué à l'effort collectif de réduction de la consommation énergétique durant l'hiver et a permis de diminuer les émissions de carbone. Les bienfaits de l'extinction se font aussi sentir sur les factures d'électricité de la Ville ! En 2023, la Ville continuera d'investir dans des lampadaires à LED moins énergivores. Cette action permet enfin de réduire radicalement la pollution lumineuse la nuit et concourt ainsi à la préservation de la biodiversité.

Retrouvez les résultats de l'analyse de l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public sur participons.chambery.fr

« L'Envol du Scarabée » : quand la culture donne des ailes

La salle de spectacles du Scarabée inaugure sa nouvelle saison les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2023. Au programme de ce week-end festif : déambulations, spectacles, rencontres, repas partagés... Un envol fédérateur, conçu par des habitants pour les habitants

Intitulé « *L'Envol du Scarabée* », le lancement de la nouvelle saison 2023-2024 de la salle de spectacles du Scarabée est plein de promesses ! Né de la démarche participative de l'exploratoire culturel menée par la Ville, l'évènement vise à favoriser « *la culture pour et par tous, vecteur d'émancipation individuelle et collective* » explique Mélanie Faguer,

chargée de mission culture à la Ville. Avec Victor Bouvier, étudiant en sociologie à l'université Savoie Mont-Blanc, elle accompagne ce projet, en lien étroit avec Philippe Paillason, le directeur de la salle. Un comité composé d'une dizaine de Chambériens, investis pour la plupart dans la vie associative des Hauts-de-Chambéry, œuvre à leurs côtés. « *Nous*

réfléchissons ensemble pour que cette salle emblématique ne soit pas repliée sur elle-même, mais devienne un Scarabée... volant et essaime jusqu'au centre-ville ! » confie Danièle Vignoulle, une habitante enthousiaste.



Pour rejoindre l'aventure et consulter le programme :
www.chambery.fr/le-scarabee



« *Chambéry... quelle Histoire !* », un spectacle itinérant dans la ville historique à découvrir du 10 au 27 août 2023.

Bienvenue dans l'Histoire !

Du 10 au 27 août 2023, le cœur de la ville battra au rythme du spectacle « *Chambéry... quelle Histoire !* » imaginé par l'association du même nom que préside Julien de Nomazy. Son idée : faire redécouvrir « *un patrimoine foisonnant trop méconnu* » par le biais d'une comédie théâtrale historique et itinérante dont il confie l'écriture à l'auteur Yves Yger et la mise en scène à Isabelle Saviot. Grâce au soutien de la Ville, de Grand Chambéry Alpes Tourisme et de multiples partenaires, une troupe de 25 acteurs bénévoles et professionnels s'est constituée. Au final, deux parcours interactifs, de la place Grenette au cloître bien caché de la rue Saint-Réal, mèneront les spectateurs à la rencontre insolite de Montaigne, George Sand, Napoléon ou encore Henry IV... « *Chambéry manquait en août d'un événement capable de rassembler habitants et visiteurs autour d'un projet populaire et de très grande qualité, rendez-vous est pris !* » se réjouit Jean-Pierre Casazza, adjoint au maire en charge de la culture et de l'éducation populaire.



Pour en savoir plus et, pourquoi pas, participer au projet : **www.chamberyquellehistoire.fr**



Après une édition 2021 modifiée pour cause de pandémie, la version « classique » du festival Lafi Bala revient au jardin du Verney pour le plaisir de tous les Chambériens.

Lafi Bala, Chambéry à l'heure burkinabé

Le festival bisannuel Lafi Bala, né de la coopération décentralisée avec la Ville de Ouahigouya au Burkina Faso, se tiendra du 16 au 18 juin au jardin du Verney. 18 000 festivaliers sont attendus.

Co-organisé par la Ville de Chambéry et l'association Chambéry Solidarité internationale, le festival Lafi Bala propose de découvrir la culture, l'artisanat et l'art culinaire du Burkina Faso au travers de concerts, conférences et rencontres avec une cinquantaine d'invités burkinabé. Il associera les commerçants chambériens, déjà très impliqués en 2021.

Depuis 1991, la coopération entre Chambéry et Ouahigouya a engendré de multiples actions dans les domaines de la culture, de la santé, de l'entrepreneuriat féminin, de la mobilité et de l'aménagement urbain. Le contexte

sécuritaire s'est dégradé au Burkina Faso mais sans affaiblir les liens forts qui unissent les deux villes. « Cela aurait pu engendrer un repli, voire une suspension de la relation entre les deux collectivités. Mais Chambéry a fait sien l'adage "c'est dans la difficulté qu'on reconnaît ses vrais amis" », déclare Issiaka Sawadogo, coordinateur de la coopération à Ouahigouya.



Retrouvez le programme complet du festival sur www.chambery.fr

LA COOPÉRATION MOBILISE UNE LARGE COMMUNAUTÉ D'ACTEURS

Chambéry coopère avec Turin en Italie, Albstadt en Allemagne, Ouahigouya au Burkina Faso, le Caza de Bcharré au Liban, Shawinigan au Canada et Zhangjiakou en Chine.

La Ville a engagé une nouvelle coopération en 2023 avec la Ville de Taroudant au Maroc et a établi un contact prometteur avec Korça, ville albanaise au passé français.

« L'ouverture à l'international contribue à l'adaptation de nos territoires et au bien vivre ensemble à Chambéry, en valorisant nos diversités culturelles et générationnelles », explique Aurélie Le Meur, première adjointe notamment en charge des relations internationales.



www.chambery.fr/villes-en-cooperation

Près de 15 millions d'euros pour le logement à Chambéry

Pour rénover et dynamiser le centre ancien, la Ville travaille d'arrache-pied pour obtenir des financements extérieurs via des programmes d'aide nationaux tels que le plan Action cœur de ville. Cet outil a pour ambition d'améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et de développer le territoire.

Parmi les partenaires du programme Action cœur de ville, l'organisme Action logement soutient la création de logements pour les salariés du secteur privé. Autrefois appelé « 1% logement », Action logement collecte un pourcentage de la masse salariale des entreprises de plus de 50 salariés, afin de financer des actions pour favoriser l'accès au logement des salariés et notamment des rénovations d'immeubles de logements privés ou sociaux. C'est la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC). Une fois la rénovation du bien immobilier achevée, les propriétaires s'engagent à réserver des logements pour les salariés en proposant des loyers encadrés.

RENFORCER L'EFFORT DE RÉNOVATION

A l'échelle de l'agglomération chambérienne, pour la période 2023-2026, Action

logement engage une enveloppe de 14.7 millions d'euros pour une vingtaine d'opérations représentant 284 logements, dont une grande partie en centre-ancien. « Il s'agit là de la plus grosse enveloppe décrochée par une ville à l'échelle nationale » se félicite Thierry Repentin, maire de Chambéry. « Pour notre ville, cette dotation permet de renforcer l'effort de rénovation du centre ancien et de lutter contre l'habitat indigne. Ce sont des investissements qui permettront une amélioration concrète du cadre de vie des habitants », explique Gaëtan Pauchet, adjoint au maire en charge de la politique de la ville, de la vie sociale des quartiers et du logement. Vous êtes salarié d'une entreprise privée de plus de 50 salariés et souhaitez bénéficier des aides proposées par Action logement ? Rendez-vous sur www.actionlogement.fr pour en savoir plus : conditions d'éligibilité au logement social,



Le 14 avril 2023 après une visite en centre-ville, le partenariat avec Action logement a été renouvelé pour 2023-2026 avec la Ville de Chambéry et Grand Chambéry. De gauche à droite : Philippe Gamen, président de Grand Chambéry, Thierry Repentin, maire de Chambéry, et Nadia Bouyer, directrice générale d'Action logement groupe.

offres de logements, aides disponibles pour l'accès au logement (prêt pour l'accession, garantie impayés locatifs...), réalisation de travaux...

LES AIDES À LA RÉNOVATION DANS LE CENTRE ANCIEN

Les propriétaires qui occupent ou qui louent leurs biens dans le centre ancien peuvent bénéficier d'aides pour rénover leurs logements. Une nouvelle convention d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et renouvellement urbain (OPAH RU) a été signée pour la période 2023-2028. Ce programme a pour ambition d'accompagner les propriétaires et les copropriétaires dans la rénovation de leurs logements ou des parties communes de leurs immeubles. Missionné par la Ville de Chambéry pour cette opération, Cristal Habitat vous informe et vous offre un accompagnement technique, financier et administratif gratuit pour vous aider à définir votre projet et à bénéficier des subventions existantes. **Les aides concernent la réhabilitation des logements ou immeubles dégradés, la rénovation énergétique ou les travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie.**

Cristal Habitat vous accueille les lundis de 14h à 18h, les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 18h, au 15 faubourg Montmélian, sans rendez-vous. **04 79 71 99 64 - opah-ru@cristal-habitat.fr**

Pour les copropriétés sans gestion ou pour les syndicats bénévoles, un accompagnement spécifique est proposé en partenariat avec l'Agence départementale d'information sur le logement de la Savoie (ADIL).



www.adil73.org
www.cristal-h.fr

Faire entendre la voix des jeunes

Les « Rencontres jeunesse », organisées du 17 au 27 avril 2023 en présence des élus et des partenaires de la Ville, visaient à valoriser, à faire émerger et à accompagner les projets de jeunes Chambériens-nes.

Une nouvelle démarche co-construite avec les jeunes a donné lieu aux « Rencontres jeunesse » en avril 2023. Différents groupes de jeunes ont organisé des rencontres avec des élus, des partenaires et des techniciens de la Ville pour échanger sur leurs projets. A l'initiative des jeunes des maisons de l'enfance des Hauts-de-Chambéry, un tournoi multi-activités a eu lieu, leur permettant de se rencontrer et de tisser des liens. L'AQCV* a également accompagné un groupe de jeunes autour de la création d'une fresque participative, et la MJC a participé avec des étudiants



Le maire et la première adjointe lors d'une rencontre avec des jeunes de Chantemerle.

à l'organisation d'un tremplin musical jeunes talents.

D'autres rendez-vous auront lieu dans les semaines et mois à venir. Cette initiative est un point de départ visant à favoriser l'engagement des jeunes du territoire et à déterminer les priorités de la politique jeunesse menée par la Ville. « Cette démarche participative ambitieuse vise

à renforcer l'espace de dialogue entre les jeunes, la municipalité et ses partenaires jeunesse, rappelle Aurélie Le Meur, première adjointe en charge notamment de la jeunesse. A terme, nous aimerions créer une place pour l'implication et la consultation des jeunes au sein de la municipalité. »

*AQCV : Association de quartier du centre-ville.

PAROLES DE JEUNES...



Loan, 11 ans, a participé au tournoi multisports organisé par les maisons de l'enfance des Hauts-de-Chambéry. Verdict : « c'était royal ! » s'exclame-t-il. « J'ai joué à de nouveaux sports comme le

basket, le hand-ball... La prochaine fois, ce serait bien qu'il y ait du parkour, du roller et une veillée avec les autres enfants ! » Un bel enthousiasme qui devrait motiver les troupes pour programmer à nouveau l'évènement cet été avec, cette fois-ci, toutes les maisons de l'enfance de Chambéry.



« Avec les jeunes du centre socio-culturel des Moulins, nous avons rencontré les élus pour parler de la rénovation du city-

stade et des autres équipements sportifs du quartier de Mérande. Nous souhaiterions y inclure plus de mixité filles-garçons, pour que tout le monde puisse faire du sport » explique **Ibrahim**. « Les élus ont été à l'écoute et nous avons bon espoir pour la suite ! »



Du côté de la place d'Italie, **Loris** a quant à lui participé à la réalisation de fresques sur le thème des mangas et de la culture japonaise kawai.

Du haut de ses 7 ans, il confie avoir « bien aimé placer les bouchons sur la licorne kawai. J'ai rencontré de nouveaux copains, j'ai trop envie de le refaire ! » Ces deux fresques, réalisées en lien avec l'AQCV, ont également permis de faire participer les passants, un bon moment de partage entre générations.

Une hausse de la fréquentation des commerces

Une étude des flux piétons a récemment été menée par la Ville afin de mesurer la fréquentation en centre-ville. Résultat : une diversité de l'offre commerciale qui attire de plus en plus de visiteur-euses.

La dynamisation du centre-ville est un enjeu de taille pour toute ville. A Chambéry, le commerce se porte bien avec des établissements commerciaux et artisanaux qui rayonnent non seulement dans la ville mais aussi dans des territoires plus éloignés. Une étude des flux piétons, conduite en 2022 et finalisée en mars 2023, a ainsi montré que 437 700 habitants étaient concernés par l'aire d'attraction commerciale de Chambéry ! La diversité des commerces en est pour quelque chose. Alimentaire, équipement de la personne, hygiène, santé, décoration, culture, sport... la variété de l'offre permet de maintenir l'attrait du centre-ville. Au total, depuis 2020, plus de 60 nouveaux commerces

ont ouvert, et la Ville s'emploie à accompagner les porteurs de projets pour continuer à faire baisser le nombre de locaux commerciaux vacants. Autre signe positif : la hausse de la fréquentation. En 2022, 22.6 millions de personnes ont visité le centre-ville, ce qui représente une hausse de 32 % par rapport à 2021, c'est un record depuis 2019 ! La clientèle régulière est de retour avec 50 % des visiteurs qui reviennent souvent. Les visiteurs étrangers, majoritairement italiens, sont également nombreux en fin de semaine. Les grandes manifestations organisées à Chambéry engendrent également une hausse bénéfique des fréquentations. L'attractivité du centre-ville est le fruit



des efforts conjugués de tous les acteurs. La Ville encourage cette dynamique à travers le projet partenarial Action cœur de ville, doté de plusieurs millions d'euros dans le cadre de la nouvelle convention votée en mai 2023.

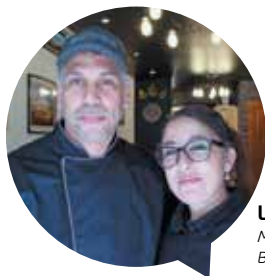
Pour toute question concernant l'accompagnement des commerçants, un projet commercial..., contactez Lorène Navet, manager de commerce : 06 16 73 35 89 - l.navet@mairie-chambery.fr

DES NOUVELLES DES COMMERCES



L'APPARTEMENT 34
Imane Djebiri

Depuis février 2023, Imane a installé sa boutique pour hommes dans l'une de ses rues favorites : la rue Juiverie. L'appartement 34 propose des vêtements, accessoires et bientôt des chaussures, au style intemporel et basique, où la qualité des matières est au rendez-vous. Venez découvrir des marques originales qui feront le bonheur des messieurs.
29, rue Juiverie



L'ARGANA
Mounia et Hicham Benkassine

Déjà connu à Aix-les-Bains, le restaurant Argana s'est installé en novembre 2022. Mounia et Hicham vous font voyager au Maroc le temps d'un repas fait maison : couscous, tajine, bricks, desserts marocains... et si vous êtes adeptes du mélange sucré-salé, vous pourrez même déguster leur fameuse pastilla. Ils vous attendent pour passer un moment convivial et rempli de saveurs.
46, rue Croix d'Or



LABEL EPICERIE DU 10
Franck Vesco et Lydia Plonquet

Depuis mars 2023, Franck et Lydia vous accueillent à Label épicerie du 10. Attachés à la qualité des produits, ils vous emmènent découvrir les pépites régionales du patrimoine français : conserves artisanales, tartinades variées, condiments, préparations bio pour gâteaux, gourmandises, art de la table... Retrouvez également des spécialités étrangères, des épices et des poivres du monde. Des idées originales pour des apéritifs réussis !
10, rue du Sénat de Savoie

La Ville met en place une mutuelle communale

Les habitant·es chambérien·nes qui n'ont pas de complémentaire santé peuvent dorénavant souscrire à la mutuelle communale choisie par la Ville.

En avril 2023, un partenariat de trois ans a été signé entre la Ville de Chambéry et la mutuelle Just afin de proposer une mutuelle communale à tous les Chambériens. Cette nouvelle collaboration est le fruit de la volonté des élus d'instaurer « *une politique sociale et solidaire universelle à l'heure où trois millions de Français ne disposent pas d'une complémentaire santé faite de moyens* » explique Christelle Favetta Sieyes, adjointe au maire en charge de la cohésion et justice sociale, de la santé et des séniors.

Ce nouveau dispositif est accessible aux habitants chambériens ainsi qu'aux personnes qui travaillent à Chambéry : étudiants, agents du service public

ou encore professions indépendantes. La mutuelle est également ouverte aux chômeurs et aux retraités. Avec des tarifs attractifs et une adhésion exempte de questionnaire médical, de limite d'âge ou de conditions de ressources, la mutuelle communale permet ainsi de bénéficier d'un meilleur accès aux soins.

Selon les témoignages des communes qui ont déjà mis en place un tel dispositif avec la mutuelle Just, les adhérents peuvent réaliser des économies allant jusqu'à 300 € par an par rapport à leur mutuelle antérieure. A l'heure actuelle, Just est partenaire de 800 communes françaises et compte environ 60 000 adhérents.



De nombreux Chambériens étaient présents lors de la réunion de présentation de la mutuelle communale le 20 avril 2023 au Manège.

Vous souhaitez en savoir plus ? Des permanences d'information sont proposées dans tous les quartiers jusqu'au 28 juillet 2023. Pour prendre rendez-vous lors d'une permanence et obtenir des informations complémentaires auprès d'un conseiller, téléphonez au 0 809 546 000 ou contactez la mutuelle via le site **www.just.fr/nos-agences** (saisir « Chambéry » dans l'onglet « Recherchez une agence ou une permanence »).

Prévention des addictions : des actions concrètes

Lancé en 2019, le plan communal de prévention des addictions et des conduites à risques de la Ville porte ses fruits. Avec l'appui de ses partenaires, la Ville a mené de nombreuses actions grâce à la subvention de 119 720 € accordée par la MILDECA nationale (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives).

Le plan communal de prévention des addictions et des conduites à risques a pour objectifs de mieux connaître les addictions sur le territoire et de mettre en œuvre des actions concrètes de prévention auprès de tous. Il a été mis en place à la suite d'un appel à projets de la MILDECA nationale auquel la Ville a répondu en 2019. En lien avec la Ville, un réseau de partenaires a été créé afin de construire une culture commune autour

des questions d'addictions, de mieux appréhender les publics concernés et les problématiques. Des outils et actions ont été réalisés tels que des kits de prévention destinés aux jeunes en milieu festif (comportant un éthylo-test, un préservatif et des bouchons d'oreilles), une présence supplémentaire de médiateurs de nuit dans le centre-ville, l'instauration d'espaces sans tabac devant les écoles, la formation

d'acteurs locaux... D'autres outils ont été déployés, comme une plateforme numérique qui propose des ressources aux professionnels ou encore un flyer avec des coordonnées utiles.

Dans les années à venir, ces actions se poursuivront et la Ville a déposé pour cela une nouvelle candidature à l'appel à projets national lancé par la MILDECA en 2023.

Vetrotex : le quartier se dessine

La première phase des travaux de la nouvelle avenue Folliet s'achève et plusieurs bâtiments et espaces publics vont sortir de terre dans les prochains mois.

Vetrotex prend forme ! L'avenue Folliet est en partie ouverte à la circulation pour desservir le nouveau quartier Vetrotex et assurer les livraisons du centre commercial Leclerc. La circulation devant le Lidl, avenue du Grand Verger, se fait dorénavant à sens unique mais l'accès au supermarché reste possible depuis le giratoire existant. Au sein du quartier, les transformations vont s'accélérer. La livraison de deux résidences, *l'Echo* et *le Pixel*, est prévue début 2024. La première, multifonctionnelle, abrite

logements, bureaux et commerces ainsi qu'une crèche communale qui accueillera une trentaine d'enfants. La seconde accueillera des logements et trois commerces au niveau du nouveau parvis piéton Pierre de Coubertin. La construction du programme *Françoise, Ernestine & Gabrielle*, village vertical de 125 logements, a débuté et s'achèvera début 2025. Deux autres bâtiments entreront en construction d'ici la fin de l'année. Parallèlement, dès le mois

d'octobre, l'aménagement de la suite des espaces publics (trottoirs, places et parcs) va démarrer. Les premiers travaux consisteront à créer le nouveau cœur de vie du quartier autour des bâtiments qui seront livrés en 2024. À terme, plus de 800 logements verront le jour au sein du quartier Vetrotex qui s'inscrit dans une démarche d'écoquartier, une volonté de reconquérir des anciennes friches mais aussi de favoriser la mixité sociale.



Le nouveau schéma de circulation sera en place jusqu'à l'ouverture du pont de la Boisse. Ci-contre, la partie de l'avenue Folliet ouverte à la circulation depuis fin avril.

Poursuite de la rénovation des aires de jeux



Les travaux de mise aux normes en cours.

Dans le cadre de la rénovation de ses aires de jeux, la Ville de Chambéry a entrepris des travaux de remise aux normes sur un grand nombre d'équipements. Après la réfection complète de deux aires prioritaires, celle des Trois sources à Chambéry-le-Vieux et celle du Petit Biollay, six aires de jeux supplémentaires disposent désormais d'un nouveau sol souple neuf répondant aux normes de sécurité. Il s'agit de l'aire du square du Bon Pasteur dans le centre-ville, des aires des squares Pasteur, Marcon et Jacques Lapeyre au Laurier, d'une des aires de jeux du Mas Barral à Bissy et de l'aire de la Pommeraie dans le quartier des Hauts-de-Chambéry. Après un contrôle de sécurité effectué sur l'ensemble de ces aires, leur réouverture est un grand soulagement pour les familles ! Les travaux de mises aux normes continuent dans les autres aires de jeux de la Ville.

Le nouveau stade a pris des couleurs

La pelouse synthétique du stade a été posée. Plus simple d'entretien qu'un gazon naturel, elle permettra une utilisation soutenue pour différents sports.

Le terrain de jeu du stade a déroulé son tapis vert ! Fin avril 2023, il a fallu quelques jours pour installer 9 945 m² de pelouse synthétique fixés sur un sol amortissant. Le choix s'est porté sur un revêtement artificiel qui nécessite peu d'entretien et qui permet une utilisation intensive lors des matchs et des entraînements de rugby, football ou football américain. Le budget global du terrain de jeu s'élève à 876 000 € HT, comprenant la préparation de la dalle et l'installation du gazon mais aussi la mise en place du système d'arrosage et de drainage nécessaire à l'entretien de la pelouse. Celle-ci est stabilisée par une couche de sable et des granulats en caoutchouc. Ces derniers, créés à partir de pneus recyclés, sont encapsulés et conformes



9 945 m² de pelouse synthétique ont été installés en avril au centre du stade municipal.

aux normes de sécurité sans risque de dispersion dans l'environnement. Seule l'eau de pluie est évacuée à l'extérieur du stade pour s'infiltrer naturellement dans le sol via des bassins en cascades.



Fin juin, vous pourrez voter en ligne pour choisir le nom du nouveau stade municipal !

Square de Lannoy de Bissy : des travaux d'aménagement début 2024



Encore un peu de patience ! Afin de tenir compte des besoins du Département pour finaliser l'installation du Musée savoisien, l'aménagement du square de Lannoy de Bissy aura lieu début 2024. En attendant le démarrage des travaux, du gazon a été planté provisoirement dans le square. L'aménagement définitif débutera en 2024, en même temps que les travaux du boulevard du Théâtre. L'objectif est d'agrandir les espaces publics piétonniers et de créer une continuité entre le square et le boulevard du Théâtre. Les Chambériens pourront notamment profiter de cet espace ouvert pendant la pause méridienne. Il fera la part belle à la verdure, les arbres existants seront préservés et les sols seront désimperméabilisés pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie.

Le parc de la Calamine, une oasis de fraîcheur. Il a des airs de forêt ! Lieu ombragé idéal pour se rafraîchir en été à proximité immédiate du centre-ville, le parc de la Calamine offre près de 5 hectares de biodiversité. Le ruisseau de la Calamine dévale en cascade près d'un tapis odorant d'ail des ours, parmi les frênes, les érables, les châtaigniers... Les promeneurs peuvent suivre un sentier balisé et effectuer une boucle qui passe par le parc de l'Étincelle et le jardin des Charmettes.



A Chambéry et déjà en pleine nature !

Et si vous profitez des beaux jours les pieds dans la verdure ? Chambéry compte 26 parcs et jardins, véritables bulles de fraîcheur qui vous invitent à la détente à deux pas du centre-ville. Essentiels pour la biodiversité et faire face aux conséquences du changement climatique, ces lieux sont entretenus avec soin par le service des espaces verts de la Ville. Du square confidentiel comme le jardin du Bon Pasteur, aux poumons verdoyants du Verney et du Clos Savoiroux, en passant par les parcs de quartier... vous n'avez que l'embaras du choix !



Balade champêtre au jardin des Charmettes.

Empruntez l'allée de buis et flânez dans l'univers bucolique de Jean-Jacques Rousseau ! Là, le temps s'est arrêté. Le petit jardin à la française, agrémenté de plantes médicinales et aromatiques, mais aussi la maison qui a accueilli le célèbre philosophe vous plongent au XVIII^e siècle. Verger de pommiers anciens et cerisiers, vignes et rucher pédagogique viennent compléter cet écran de nature propice à la biodiversité.



Pour l'entretien de ses parcs et jardins, la Ville de Chambéry adopte des

méthodes respectueuses de l'environnement et économes en eau : bassins en circuits fermés, plantes adaptées aux périodes de sécheresse ou encore réutilisation des feuilles mortes.

Le parc Piot, paradis des sportifs. Sur le site des Monts, cette forêt de 10 hectares offre un vaste terrain de jeu très nature. On croise vététistes et joggeurs sur le parcours santé, et des promeneurs qui montent profiter des deux belvédères surplombant la ville. Dès l'entrée du parc, la vue est grandiose... et en cherchant un peu, vous trouverez un tout jeune cèdre du Liban planté l'an dernier pour symboliser la coopération de Chambéry avec le Liban.

Le parc de Buisson Rond, un écrin de verdure en ville. Traversé par la piste cyclable, ce vaste espace de nature est plein de vie ! Atout de charme du parc, l'emblématique château de Boigne est entouré d'une nouvelle roseraie. Autour, les découvertes ne manquent pas : un immense tilleul qui déploie sa silhouette majestueuse près de l'Albanne, une jolie petite fontaine cachée derrière le château, un hôtel à insectes et un rucher...



Dans le secteur de Lemenc, au Piochet, dans les nouveaux quartiers de Vetrotex ou de la Cassine : conformément aux engagements de la municipalité, de nouveaux parcs verront le jour à Chambéry dans les prochaines années !

Les arbres remarquables du mas Barral. D'un côté, des herbes folles pour favoriser la biodiversité, et de l'autre, un terrain de jeux bien entretenu où les enfants s'en donnent à cœur joie autour d'un ballon... Le mas Barral est un petit parc de quartier situé à Bissy, néanmoins très connu pour son riche patrimoine arboré : un platane haut de 50 mètres, d'immenses hêtres, un ginkgo ou encore un cèdre de l'Atlas. Certains de ces arbres remarquables ont plus de 100 ans !

Les informations suivantes sont simplifiées. Elles permettent aux personnes âgées, étrangères ou en difficulté de lecture (illettrisme, dyslexie, surdité) de mieux comprendre les informations.

Je veux inscrire mon enfant aux services périscolaires à la rentrée 2023

Les services périscolaires, c'est quoi ?

Les services périscolaires sont gérés par le service des relations aux familles de la mairie de Chambéry.

Il s'agit de :

- l'accueil du matin de 7h45 jusqu'à 8h30
- l'accueil du midi de 11h30 à 13h30 (ce temps d'accueil inclut ou non le temps de restauration)
- la restauration scolaire sur le temps du midi
- l'accueil du soir de 16h30 à 18h (activités périscolaires).

Les services périscolaires sont proposés du lundi au vendredi, sauf pendant les vacances.

Les services périscolaires ont lieu dans l'école de votre enfant.

Vous pouvez inscrire votre enfant à un ou à plusieurs services périscolaires.



Comment bénéficier des services périscolaires ?

Pour bénéficier des services périscolaires, il faut que votre enfant soit inscrit dans une école maternelle ou élémentaire publique de la Ville de Chambéry.

Comment inscrire mon enfant aux services périscolaires ?

Pour inscrire votre enfant aux services périscolaires, remplissez un dossier d'inscription dans votre « Espace famille » sur le site internet www.espace-citoyens.net/chambery avant le 30 juillet 2023.

Sur la page d'accueil du site internet, cliquez sur le carré mauve « Dossier périscolaire » pour accéder au formulaire d'inscription.



Votre dossier d'inscription sera validé par le service des relations aux familles.

Vous pourrez ensuite réserver un ou des services périscolaires via l' « Espace famille » en cliquant sur le carré bleu « Gérer mes réservations ».



Les réservations seront possibles jusqu'au 25 août 2023.

Attention, si vous ne faites pas de réservation avant le 25 août 2023, votre enfant ne pourra pas bénéficier des services périscolaires durant la première semaine de la rentrée.

Vous n'avez pas d'« Espace famille » ?

Vous pouvez le créer via le site internet www.espace-citoyens.net/chambery rubrique « Créer mon espace ».

Vous pouvez aussi demander un dossier papier auprès du coordonnateur de groupe scolaire.

Pensez-y avant les vacances d'été !

Pour obtenir de l'aide

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez prendre rendez-vous avec le service des relations aux familles :

- par téléphone au 04 79 60 20 20
- par mail à periscolaire@mairie-chambery.fr
- via le site internet <https://simplici.chambery.fr/> rubrique « Je prends rendez-vous avec la direction de l'éducation et de l'enfance ».



20 siècles de commerce à Chambéry

L'exposition « *De l'échoppe au shopping, 20 siècles de commerce chambérien* » ouvrira ses portes le 4 novembre 2023 au Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine-Hôtel de Cordon. Elle est produite et proposée par la direction des archives et du patrimoine de la Ville.

Au travers de cette exposition, partez à la découverte du Chambéry où l'on échange, vend, achète, depuis l'époque antique, les produits et l'artisanat du territoire. Entrez dans l'univers des échoppes, cabornes (constructions légères en bois), boutiques et grands magasins qui ont animé et dessiné la ville au fil des siècles. Au cœur du commerce, les halles illustrent, dans une valse à trois temps, cette inlassable dynamique qui forme le panorama urbain, à hauteur de vue des Chambériens.

Au 1^{er} temps, le plein air

Le premier marché connu de la ville médiévale se tient sur la bien nommée place des Marchands, aujourd'hui place Saint-Léger. Plusieurs fois par semaine, fruits, légumes et produits courants s'y échangent, en provenance de l'extérieur des murailles où une véritable ceinture maraîchère permet un approvisionnement local. Le fromage, la viande, les céréales ou le vin viennent d'une aire d'approvisionnement plus large, départementale ou régionale. Les échanges se font alors en plein air.

Au 2^e temps, dentelle de métal et baladeuses

Au milieu du XIX^e siècle et afin d'éviter la détérioration des produits par les aléas météorologiques, le maire Frédéric d'Alexandry

d'Orengiani lance le projet de construction de premières halles. Sous l'impulsion de l'architecte Pellegrini, une structure métallique couvrant une surface de près de 600 m², inspirée des célèbres halles Baltard parisiennes, voit le jour en 1862, à l'emplacement de l'ancien couvent des Dominicains, sur l'actuelle place de Genève. La vente s'organise sous les halles et aussi largement hors ses murs.

Nombreuses dans la vente au détail sur les marchés, les femmes participent activement aux transactions autour des halles. Elles sont très souvent munies de leurs baladeuses, qui leur permettent de transporter les produits de leur ferme ou de leur cueillette jusqu'au marché. Ces petits chariots en bois sont alors produits par Joseph Roulet, forgeron-charron au village de la Croix de Bissy.

Au 3^e temps, espace et lumière

En 1936, dans une ville à la population en pleine expansion, le bâtiment devient trop étroit. Un nouvel édifice est bâti. Accueillant à la fois de nouvelles halles quatre fois plus grandes et un gymnase, le bâtiment des frères Bourdeix est novateur. Avec une portée audacieuse des arches en béton, de larges baies et des auvents suspendus, il permet d'abriter plus de marchands. Les halles seront restructurées et de nouveau agrandies en 2006.

1 2 **Le marché de Chambéry en 1906, cartes postales.**
©Ville de Chambéry, Archives municipales, 10J2

3 **Plan d'élévation du marché couvert, 1866.**
©Ville de Chambéry, archives municipales, 1M54

4 **Jour de marché à Chambéry le 4 mai 1952.**
©Musée Savoisien, Département de la Savoie, Covin, N° inv 980.24.1.8462

5 **Vue intérieure des halles Bourdeix, ca. 1940.**
©Musée Savoisien, Département de la Savoie, Louis Grimal, N° inv 980.24.1.4859

À NE PAS MANQUER

Exposition « *De l'échoppe au shopping, 20 siècles de commerce chambérien* » à partir du 4 novembre, au CIAP-Hôtel de Cordon. Venez faire du lèche-vitrine à Chambéry au temps des Romains, flâner sous les cabornes, découvrir les baraquements commerciaux après le bombardement de 1944, faire vos emplettes à la foire ou vous émerveiller dans les grands magasins, les yeux pleins... d'Etoiles des Alpes !

Les Journées du patrimoine et du matrimoine

À partir du 7 août, préparez cet incroyable week-end avec le lancement du programme détaillant la centaine d'animations et de visites proposées ! Et surtout, n'oubliez pas de vous inscrire pour certaines d'entre elles dès le 1^{er} septembre sur www.chambery.fr et grandchambery.fr

16 ET 17
SEPT.
2023



12.05 — 5.11.2023

L'adresse au paysage

Figures de la montagne

de Jean-Antoine Linck à Marianne Werelkin

Plus d'informations
www.chambery.fr



La formation destinée aux membres des conseils de quartier a permis de leur donner de nombreuses clés de compréhension concernant le PLUi HD.

DANS LES QUARTIERS

TOUS LES QUARTIERS

PLAN LOCAL D'URBANISME : DES CLÉS POUR COMPRENDRE

Le 22 février 2023, une quarantaine de Chambériens, tous membres des conseils de quartier citoyens, ont bénéficié d'une formation pour mieux comprendre le plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacement (PLUi HD). Porté par Grand Chambéry et approuvé en 2019, ce document définit les règles et les orientations d'aménagement en termes de logements, de mobilité, de transition énergétique, de cadre de vie, d'économie, de tourisme, d'agriculture

ou encore de préservation des espaces naturels sur l'ensemble des 38 communes du territoire. Pour répondre aux nombreuses questions des habitants, une vingtaine d'agents et d'élus de la Ville étaient à leur disposition. Ensemble, ils ont exploré les enjeux, le contexte et le contenu du document d'urbanisme avec intérêt et dynamisme !

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA FORMATION ET LE PLUi HD

Rendez-vous sur **participons.chambery.fr**, rubrique « Conseils de quartier citoyens/Actualités » ou sur **www.grandchambery.fr**

• • • • •

VOUS AVEZ DES QUESTIONS EN MATIÈRE D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT ?

Posez-les via **simplici.chambery.fr**, rubrique « Je fais une démarche d'urbanisme ».
Vous pouvez également adresser un courrier postal à la mairie de Chambéry :
Hôtel de ville
BP 11105
73011 Chambéry cedex

DANS LES QUARTIERS

CENTRE

LE FUTUR PARC URBAIN DE LA CASSINE, ESPACE DE DÉTENTE ET DE BIEN-ÊTRE

Après plusieurs mois de concertation sur les aménagements du quartier de la Cassine, habitants, techniciens et élus se sont retrouvés le 7 avril 2023 pour une réunion de bilan. Parmi les objectifs de cette démarche : la co-construction d'un parc urbain en lien avec les actifs et les habitants du quartier. Outre des lieux d'habitation et des bureaux, le futur quartier de la Cassine sera imaginé autour d'un parc de verdure de 1,2 hectare. « *Les ateliers de co-conception entrepris avec les habitants ont permis de mettre en lumière leurs souhaits. Ils attendent de ce nouvel espace qu'il soit un lieu de calme, de ressourcement et de connexion avec la nature* »

indique Daniel Bouchet, adjoint au maire en charge de l'urbanisme des espaces publics, des travaux et du patrimoine bâti. Le futur parc intégrera des buttes

végétalisées, des aires de repos arborées, des jeux pour les enfants et des amphithéâtres.

En attendant la livraison du parc à l'orée 2026, une partie de la friche est mise à disposition des habitants pour accueillir de futures initiatives citoyennes.

Le projet de nouveau quartier à la Cassine est porté par Chambéry-Grand Lac économie, la Ville de Chambéry et Grand Chambéry.



www.nouveau-quartier-cassine.fr

La balade urbaine du 1^{er} avril 2023 a permis aux habitants de parcourir le futur écoquartier de la Cassine.

SÉCURISATION DU SITE RUBANOX

Anciennement dédié au travail de l'aluminium, le site Rubanox est composé de trois halles industrielles d'une superficie de 14 000 m². Des travaux de sécurisation ont été engagés à l'automne 2022 par Cristal Habitat, propriétaire du site, pour un montant de près de 5 millions d'euros. Ils visent à dépolluer les bâtiments et le sol, en raison du passé industriel du site, à consolider les toitures et à mettre les locaux aux normes. Une première halle, la halle Foseco, pourra ainsi accueillir des manifestations dès la rentrée 2023. Un travail est mené conjointement par la Ville et Cristal Habitat pour déterminer le devenir du site et son modèle économique. Rubanox pourra accueillir des activités de toutes natures dans une logique de tiers-lieu qui associe les usages et les met en résonance. Le projet se développera au fur et à mesure dès cette année.



Les halles Rubanox vues de l'extérieur.

DANS LES QUARTIERS

Le 19 avril 2023, à l'occasion des 70 ans du quartier du Biollay, un jeu de piste organisé par la régie Coup de Pouce a permis de sillonner le quartier.



BIOLLAY

LE QUARTIER DU BIOLLAY FÊTE SES 70 ANS !

Vaste propriété rurale appartenant à la famille de Boigne dans les années 1950, le quartier du Biollay s'est peu à peu urbanisé dès les années 1960.

Pour fêter ses 70 ans, de nombreuses animations sont organisées depuis ce printemps : jeu de pistes, guinguette, fête de quartier... et une grande tablée prévue fin septembre. Pilotées par le centre social et d'animation du Biollay avec l'appui de partenaires tels que la mairie de quartier, le service Ville d'art et d'histoire, les archives municipales ou encore la régie Coup de Pouce, les festivités ont pour objectif de faire (re)découvrir le quartier et ses spécificités. « *Le Biollay, c'est la capitale de Chambéry...* » plaisante Samuel Montenon, habitant du quartier depuis 20 ans. *Riche d'un patrimoine historique mais aussi humain, cet anniversaire est l'occasion de donner la parole aux anciens, notamment au travers d'une exposition. Il faut transmettre le flambeau aux jeunes pour continuer à faire vivre le quartier !* »



Programme complet des festivités sur www.chambery.fr

BISSY

UN CHANTIER PARTICIPATIF DERRIÈRE LA BIBLIOTHÈQUE

Les actions de désimperméabilisation se poursuivent ! Le 22 avril 2023, la petite cour située à l'arrière de la bibliothèque associative de Bissy a été décroûtée avant d'être végétalisée. Armés de pelles, de pioches et emplis de bonne humeur, des membres du conseil de quartier citoyens et des parents d'élèves de l'école Jean Rostand ont prêté main-forte au service des espaces verts pour casser le bitume. « *Le but de ce chantier participatif est d'installer un sol perméable qui permette à la fois d'absorber la pluie et de moins emmagasiner les fortes chaleurs. Du gazon a été semé en attendant la plantation de végétaux et l'installation de mobiliers urbains à l'automne* », explique Pascal Erutti, responsable des demandes habitants à la mairie de quartier. « *Ce nouvel espace apportera de la fraîcheur aux beaux jours et transformera la cour en un lieu agréable et convivial, propice au partage entre générations* » conclut Claudine Bonilla, adjointe au maire de Bissy.



Organisé à l'initiative d'habitants, le chantier a rassemblé une vingtaine de Bisserrains. Il a permis de « décroûter » environ 450 m² à l'arrière de la bibliothèque de Bissy.

DANS LES QUARTIERS

HAUTS-DE-CHAMBÉRY

QUOI DE NEUF DU CÔTÉ DE LA PLACE DEMANGEAT ?



Au cœur du quartier des Hauts-de-Chambéry, la place Demangeat est un lieu de vie et d'animation important pour les habitants.

Au centre de l'écoquartier des Combes, les travaux de la place Demangeat se poursuivent. Les locaux commerciaux vides sont peu à peu réinvestis, notamment avec l'arrivée d'une recyclerie, gérée par les Chantiers valoristes, en mai 2023. Deux restaurants, « Les brochettes de papa » et « Allo burger », s'installeront prochainement. Ils viendront ainsi compléter l'offre de services proposée par les commerces déjà en place.

Du côté de l'ancien Pôle emploi, la réhabilitation du bâtiment continue et devrait s'achever au printemps 2024. Ces locaux rénovés permettront d'accueillir la ludothèque et tout ou partie des activités du centre social. Une réflexion est en cours avec les futurs occupants pour déterminer les conditions de leur installation dans ce bâtiment. Les logements situés à l'arrière de l'édifice seront rénovés dans les prochaines années par Cristal Habitat grâce aux subventions obtenues récemment auprès de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).

CHAMBÉRY-LE-VIEUX

LA LECTURE S'INVITE PLACE PAUL VACHEZ

Depuis le mois d'avril 2023, une boîte à livres est installée place Paul Vachez, devant la mairie de quartier. Impulsé par les habitants du quartier de Chambéry-le-Vieux, ce projet a pour objectif de dynamiser la placette. Un banc a également été rajouté à côté de la boîte pour permettre aux habitants de lire et d'échanger. « La boîte à livres a été construite par l'atelier menuiserie de la Ville, c'est une réussite. Dès le lendemain de son installation, des habitants ont déposé des livres ainsi que des jeux de société. Ils sont ravis ! » se félicite Sandrine Vibart, agente de proximité à la mairie de quartier. Une belle initiative qui favorise le partage et la découverte.



Construite par les menuisiers de la Ville, la boîte à livres permet d'emprunter et de déposer des ouvrages en tout genre.

DANS LES QUARTIERS

BELLEVUE

UNE NOUVELLE JEUNESSE POUR LE QUARTIER

Des travaux sont en cours dans le quartier cœur de cité de Bellevue afin de rénover la voirie et les cheminements piétons. Une partie de la montée Valérieux est en phase de réhabilitation dans sa portion qui traverse les rues Lucien Chiron et Anatole France car les escaliers sont en mauvais état. Concernant la rue Lucien Chiron, elle est en chantier jusqu'à mi-juillet 2023. L'objectif est de refaire la chaussée et le trottoir, et d'offrir du stationnement aux riverains suite à la réhabilitation des bâtiments par Cristal Habitat et à la rénovation des réseaux d'eau par Grand Chambéry. L'éclairage public sera quant à lui renouvelé. Un fossé végétalisé a été creusé pour améliorer la gestion des eaux pluviales et favoriser leur infiltration. Une fois les travaux achevés rue Lucien Chiron, direction rue Anatole France avec la création d'une placette piétonne au niveau de la montée Valérieux. A l'issue du chantier, une cinquantaine d'arbres seront plantés et répartis dans tout le quartier.

Une partie de la rue Lucien Chiron
a été achevée ce printemps.



LAURIER

UN VILLAGE DE JEUX ÉPHÉMÈRE SQUARE DU PUIITS PASTEUR

Le futur terrain de jeux éphémère prendra place square du puits Pasteur pour donner la possibilité aux enfants de s'amuser durant l'été.



C'est une première à Chambéry. Un terrain d'aventures à destination des enfants ouvrira ses portes du 10 au 21 juillet 2023. Situé au cœur du quartier du Laurier, square du puits Pasteur, « il s'agira d'un lieu d'accueil qui permettra de s'exprimer librement et d'expérimenter sa créativité, notamment en donnant la possibilité aux plus jeunes de bricoler » explique Zoé Miolane, animatrice à la Maison des jeunes et de la culture, en charge du projet. Le terrain de jeux sera en accès libre, gratuit et sans inscription. Des animations seront proposées sur des plages horaires spécifiques. Lancée à l'initiative de la MJC, cette expérience bénéficie du soutien de la Ville qui met l'espace public à sa disposition. Les habitants qui souhaitent en savoir plus sont invités à un repas partagé mardi 4 juillet, à 18h, au square du puits Pasteur.

AGENDA

Chambéry en mode estival

Avec les beaux jours, Chambéry accueille une multitude d'événements gratuits* co-organisés avec ses partenaires associatifs et culturels.

En voici un aperçu qui, nous l'espérons, vous mettra l'eau à la bouche !

*Sauf mention particulière.

Nouvelle saison à l'espace Malraux !

La nouvelle saison 2023-2024 se dévoile en ce mois de juin avec de grands dates à partir de septembre prochain.

 www.malrauxchambery.fr

Festival Lafi Bala

Du 16 au 18 juin > Parc du Verney

Rendez-vous incontournable à Chambéry, le festival Lafi Bala vous emmène à la découverte du pays « des hommes intègres », le Burkina Faso (voir aussi page 19).

Organisateurs : Ville de Chambéry et Chambéry Solidarité internationale

 www.chambery-solidarite-internationale.fr

Le samedi, c'est tai-chi !

Les samedis du 17 juin au 29 juillet (sauf le 15 juillet) > à partir de 9h*

Hauts du parc de Buisson Rond

Découvrez et initiez-vous tout en douceur au tai-chi-chuan et au qi gong en pleine nature. Séances supplémentaires en août et septembre, à confirmer. Gratuit et sans inscription, tout public.

* Sauf le 8 juillet, à partir de 10h.

Organisateurs : association Hosukwan, Les ateliers du calme, Qi gong pour tous, Karaté club de Chambéry, La grande ourse avec le soutien de la Ville de Chambéry.

 www.chambery.fr

Les Siestes au Verney

Les 20 et 27 juin de 12h à 14h

Parc du Verney

La Cité des arts vous invite à une sieste musicale durant la pause méridienne. Report en cas de mauvais temps.

Organisateur : Ville de Chambéry



 www.chambery.fr

42^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin 2023 > de 18h à 1h du matin
Centre-ville

Avec une dizaine de podiums sonorisés et une zone acoustique, le centre-ville s'anime pour la 42^{ème} Fête de la musique.

Organisateur : Ville de Chambéry

 www.chambery.fr



Concert « Invitation au voyage »

20 juin > à 20h > Salle Jean Renoir

A l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la Cantine savoyarde, la pianiste Jeanne Bleuse convie le public à un voyage musical à travers les époques de Mozart, à Gerschwin en passant par Rameau. Entrée payante.

Organisateurs : La Cantine savoyarde, avec le soutien de la Ville de Chambéry, Grand Chambéry, le Département de la Savoie, la région Auvergne-Rhône-Alpes et Or en Cash.

 www.chambery.fr

Orchestre d'harmonie municipale

23 juin > de 19h30 à 21h

Place de l'Hôtel-de-Ville

Concert/répétition publique de l'orchestre d'harmonie municipale.

Organisateur : Orchestre d'harmonie municipale

SOIRÉES FOOD TRUCK

Tous les jeudis soirs jusqu'au 27 juillet puis les 31 août et 7 septembre > de 18h à 22h30

Boulevard de la Colonne

Venez-vous restaurer en plein-air et profitez d'animations musicales.

Organisateur : Ville de Chambéry

+ WEB www.chambery.fr



Souterie

22 juin > de 20h à 22h30

23 juin > de 18h à 22h30

Parc du Verney

Assistez à l'audition des élèves de l'Association de promotion et d'enseignement du jazz et des musiques actuelles en Savoie.

Organisateur : APEJS

+ WEB apejs.org

Voix et patrimoine

24 juin > de 14h à 18h > Centre-ville

Découvrez les lieux emblématiques de l'histoire de Chambéry au grès de concerts donnés par plusieurs chorales.

Organisateurs : Fédération musicale de Savoie, avec le soutien de la Ville et Les Amis du vieux Chambéry.

+ WEB fed-musique-savoie.com

Les Charmettes

24 juin > Maison de Jean-Jacques Rousseau

L'université Savoie Mont-Blanc prend ses quartiers d'été aux Charmettes pour animer deux conférences philosophiques en lien avec Jean-Jacques Rousseau :

> à 10h « *L'héritage de Rousseau : quelle démocratie pour la nature ?* » par Thierry Ménissier,

> à 14h « *Une source méconnue du plan de gouvernement de Rousseau pour la Corse : l'Océana de James Harrington* » par François Quastana.

ESTIVALES EN SAVOIE

Du 24 juin au 12 juillet > Château des Ducs de Savoie

A l'occasion de leurs 20 ans, les Estivales vous convient à une soirée d'ouverture le 24 juin, à partir de 21h.

Au programme : un duo de danse suspendue suivi de la traversée de la tour demi-ronde à la sainte Chapelle par une funambule, le tout en musique. Frissons garantis !

Au total, 10 soirées gratuites et ouvertes à tous sont proposées avec des têtes d'affiche comme Christophe Maé mais aussi avec des artistes savoyards tels que le trio Ascolta, le duo guitare-voix Elipsis ou encore la chanteuse Auren.

À NOTER : deux déambulations seront organisées : l'une le 24 juin à partir de 18h et l'autre le 1^{er} juillet à partir de 19h30 dans le centre-ville.

Organisateur : conseil départemental de la Savoie

+ WEB savoie.fr



Bal à papa

25 juin, 16 juillet et 15 août > à 15h

Après-midis dansants pour guincher entre amis ou en famille !

Le 25 juin à la salle cœur de Mérande, le 16 juillet à la salle Jean-Baptiste Carron (Biollay) et le 15 août à la salle Paul Battail (Chambéry-le-Vieux). Entrée payante.

Organisateur : Les amis du bal à papa

 www.chambery.fr

CinéPiscine

Vendredi 30 juin > à 21h30 > Piscine aqualudique
Sortez vos bouées et vos palmes pour une soirée cinéma inoubliable ! Entrée payante.

Organisateurs : Malraux scène nationale et Grand Chambéry

QUARTIERS D'ÉTÉ

Les « Quartiers d'été », ce sont une multitude d'animations et d'activités tout au long de l'été dans de nombreux quartiers de la ville : les Hauts-de-Chambéry, Chantemerle, Chambéry-le-Vieux, le Biollay, Bellevue et Bissy.

Au programme : des concerts, des spectacles, des barbecues, du cinéma en plein-air et beaucoup de bonne humeur !

Organisateur : Ville de Chambéry

 www.chambery.fr



FÊTE DU FAUBOURG

6 juillet > dès 17h > Faubourg Montmélian

La fête du Faubourg vous concocte un programme autour du thème de l'hospitalité et de la convivialité, en lien avec le projet de Moïse Touré et l'espace Malraux.

Organisateur : Ville de Chambéry



Moïse Touré à la rencontre des jeunes de la MJC.

A propos de l'artiste Moïse Touré

Moïse Touré et sa compagnie Les Inachevés proposent, depuis plusieurs années, des moments d'échanges intitulés, « Les Rencontres de l'hospitalité ». Ce printemps, les artistes sont allés à la rencontre d'habitants du faubourg Montmélian en les interrogeant sur leur rapport à l'hospitalité dans la ville. Les artistes vous invitent à découvrir les films réalisés à partir des témoignages recueillis, à la MJC de Chambéry, le 6 juillet à 17h30 et 19h30.

Organisateurs : Malraux scène nationale et MJC de Chambéry

 www.chambery.fr

Portes ouvertes à la Cité des arts

1^{er} juillet > de 10h à 14h30 > Cité des arts

La Cité des arts vous ouvre ses portes pour vous faire découvrir les différentes activités qu'elle propose tout au long de l'année.

Organisateur : Ville de Chambéry

 www.chambery.fr

AUDITIONS D'ORGUE

Tous les dimanches de l'été, à partir de 17h30
Cathédrale St-François de Sales

Visite guidée gratuite de la Cathédrale possible à 17h.

Organisateur : Les amis de l'Orgue

 amisdelorgue.fr

Chambéry by wine

8 juillet > de 18h à 21h > Centre-ville

Chambéry by Wine, c'est une rencontre délicieuse entre vins et musique au cœur de la vieille ville de Chambéry.

Organisateur : Montanée



WEB

montanea.org

Grand concert d'été



11 juillet > à 20h30

Cathédrale Saint-François-de-Sales

Verdi, Schubert et Beethoven sont à l'honneur pour la 4^{ème} édition du grand concert d'été, avec des musiciens du conservatoire national Verdi de Turin.

Organisateurs : Ville de Chambéry et le réseau Festivals en Savoie, entre lacs et montagnes.

Bal Musette

13 juillet > de 18h30 à 23h > Rue Bonivard

Profitez des terrasses de la rue Bonivard en musique !

FÊTE NATIONALE

13 juillet > à partir de 19h
Champ du Piochet / Hauts-de-Chambéry

Rendez-vous au Piochet pour une soirée festive : pique-nique partagé, buvette, barbecue, DJ et le grand feu d'artifice à 22h15 ! Des bus gratuits sont prévus depuis le centre-ville.



14 juillet > Défilé en centre-ville
(horaires à confirmer).

Organisateur : Ville de Chambéry



WEB

www.chambery.fr

FESTIVAL DES CULTURES DU MONDE

Du 12 au 15 juillet > Parc du Verney

De la Pologne à l'Afrique du Sud, en passant par la Mongolie ou encore le Pérou, la 56^{ème} édition du festival des cultures du monde vous transporte aux quatre coins du monde. Au programme : musiques, chants, danses et cuisine d'ailleurs pour des temps festifs et conviviaux au cœur du parc du Verney.

Organisateur : Groupe d'arts et traditions populaires La Savoie



WEB

festivalchambery.com



MARCHÉS D'ÉTÉ

Découvrez le savoir-faire des artisans de notre région et dénichiez de beaux objets lors des marchés d'été.

Marché des brocanteurs : 8 juillet, 12 août et 9 septembre, de 8h à 19h > Place Saint-Léger

Organisateur : Ville de Chambéry

Marché mensuel des créateurs : 8 juillet et 12 août de 10h à 18h > Boulevard de la Colonne

Organisateur : CréaSavoie

Marché des potiers : 15 juillet > Rue de Boigne et place des Eléphants

Organisateur : UCA



WEB

www.chambery.fr

Groovy siestas

22 juillet et 19 août > de 15h à 22h

Parc du Verney

Un moment 100% électro, des animations, du funk et du disco !

Organisateur : association Resaca production

LES RÊVERIES DE JEAN-JACQUES

Les 3, 10 et 17 août > de 13h à 14h

Jardin des Charmettes

Evadez-vous dans le jardin de Jean-Jacques Rousseau et faites une pause musicale.

> **3 août** : « Ballade à huit cordes » par Delphine Lebaud pour un dialogue original entre un violoncelle et une contrebasse.

> **10 août** : duo chant/guitares avec Didier Venturini et Claude Duverney pour des chansons faites de souvenirs et d'émotions.

> **17 août** : G&J Duo, duo de reprises guitare et voix brassant un large panel de styles musicaux.

Profitez également de visites organisées durant tout l'été à la maison des Charmettes.

Organisateur : Ville de Chambéry



WEB

www.chambery.fr

« LES ARTS D'ÉTÉ »

Cie Barbara Probst, spectacle Bath-flop.



Du 18 juillet au 8 août > Centre-ville

« Les arts d'été », c'est une nouvelle programmation imaginée par la Ville et ses partenaires avec de nombreuses animations autour des arts de rue : cirque, vélo acrobatique, danse, spectacle burlesque, théâtre, musique... il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

La particularité de ce festival est qu'il se déroule en plusieurs temps : dans les rues de Chambéry, dans la cour de l'école Caffé puis au jardin du Verney. Un véritable parcours qui allie arts et découverte des endroits emblématiques de notre cité !

Côté rues, les 18 et 25 juillet puis le 1^{er} août, les spectateurs seront guidés par des artistes qui les emmèneront d'une place à une autre à partir de 19h30 pour trois représentations différentes.

Côté cour, rendez-vous à l'école Caffé où plusieurs compagnies offriront du rire et des larmes, le tout saupoudré d'un brin de folie les 29 et 30 juillet puis le 5 août (prix libre, horaire à confirmer).

Enfin, **côté jardin**, le parc du Verney clôturera cette première édition des arts d'été avec une soirée musicale le 8 août dès 20h. Au programme : du swing, du reggae, de la pop et du folk !

Organisateurs : Ville de Chambéry et ses partenaires



WEB

www.chambery.fr

Chambéry... quelle Histoire !

Du 10 au 27 août > de 19h à 20h30

Centre-ville

Spectacle historique et fantaisiste avec des comédiens amateurs et professionnels en déambulation dans le centre ancien, pour (re)découvrir Chambéry, son histoire et son patrimoine (voir aussi page 18). Spectacles payants.

Organisateur : association Chambéry quelle histoire !



WEB

chamberyquellehistoire.fr



UNE TOILE À LA BELLE ÉTOILE

Des séances de ciné en plein-air dans tous les quartiers en juillet-août.



WEB

www.grandchambery.fr

LES EXPOS DE L'ÉTÉ

« La vie est une danse »

Jusqu'au 31 août > Centre-ville

Dans le cadre des projets d'éducation artistique et culturelle Kézaco, l'artiste Benjamin Joffre a travaillé avec les enfants de l'école Jean Jaurès durant toute l'année scolaire. Ensemble, ils ont réalisé des collages muraux et au sol dans les rues de Chambéry, au départ de la place Saint-Léger.

Organisateur : Ville de Chambéry

« Kézaco - Art et culture à l'école »

Jusqu'au 9 juillet > Ecoles chambériennes

Rétrospective dans 18 écoles chambériennes des projets de l'année scolaire 2022-2023.

Organisateur : Ville de Chambéry

Chapelle Vaugelas

Jusqu'au 8 septembre

Durant tout l'été, dix expositions différentes sont programmées dans la chapelle Vaugelas.

Organisateur : Ville de Chambéry



WEB

www.chambery.fr

Galerie Eurêka

Jusqu'au 2 septembre

Les deux expositions de l'année 2023 - « *Glaciers, une aventure scientifique* » et « *Super égaux, le pouvoir de l'égalité filles-garçons* » - sont encore visibles, ne les ratez pas !



Musée des Beaux-Arts

Jusqu'au 5 novembre

L'exposition « *L'adresse au paysage. Figures de la montagne depuis le tournant romantique des Lumières* » propose des visites pour les adultes et les enfants durant tout l'été. Entrée payante.

CIAP - HÔTEL DE CORDON

Des animations sont proposées aux enfants âgés de 2 à 12 ans : "à la découverte des secrets de la ville" en juillet, puis "exploration du château" en août.

Infos et inscriptions : 04 79 70 15 94

AVIS AUX MUSICIENS LOCAUX

Vous jouez dans une formation musicale et vous souhaitez vous produire sur le domaine public ?

Renseignez-vous auprès du guichet événements via la plateforme simplici.chambery.fr, rubrique « J'organise un événement » puis « Je contacte le Guichet événements ».

AGENDA

Une rentrée sportive !

L'automne ne sera pas monotone avec de nombreux événements placés sous le signe du sport. Quelques dates en avant-première...

Foire de Savoie

Du 8 au 18 septembre > Parc des expositions
La 95^{ème} Foire de Savoie est prévue du 8 au 18 septembre 2023. Rendez-vous sur le stand de la Ville de Chambéry ! Entrée payante.

Organisateur : Parc des expositions

Forum et guinguette des associations



9 septembre > de 14h à 22h
Boulevard de la Colonne et parc du Verney
Rendez-vous boulevard de la Colonne pour rencontrer les associations sportives et culturelles de Chambéry. Puis direction le parc du Verney pour la Guinguette des associations : découvrez la saison 2023-2024 des acteurs culturels locaux, tout en profitant d'animations et concerts.

Organisateur : Ville de Chambéry

+ WEB www.chambery.fr

Journées européennes du patrimoine et du matrimoine

Les 16 et 17 septembre > Chambéry
Les structures patrimoniales de Chambéry répondront présentes pour les 40^{ème} journées du patrimoine et du matrimoine dont l'une des thématiques est « le patrimoine du sport ». Programme diffusé à partir du 7 août et inscriptions aux visites dès le 1^{er} septembre.

+ WEB www.chambery.fr

BIENNALE DE LA DANSE 2023



9 septembre, à 17h > Place des Eléphants
10 septembre, à 17h30 > Centre-ville de Lyon

A l'occasion de la 20^{ème} Biennale de la danse de Lyon, qui mettra en avant l'art et le sport, un grand défilé est organisé le 9 septembre à Chambéry. Plus de 200 danseurs déambuleront dans la ville, traversant le forum et la Guinguette des associations. Le lendemain, on reprend les mêmes et on recommence à Lyon, pour l'ouverture de la Biennale.

Organisateurs : Malraux scène nationale, compagnie Gambit, Collectif d'artistes L'Endroit, Département de la Savoie, Ville de Chambéry et MJC.

Nuit des chercheurs

29 septembre de 17h à 23h > Galerie Eurêka

Cette année, des chercheurs vous emmèneront explorer le végétal, en lien avec les deux nouvelles expositions présentées à la Galerie Eurêka.

Village des sciences

14 et 15 octobre > Centre des Congrès

Pour la 32^{ème} édition de la Fête de la science, le village des sciences fera la part belle au sport et à la science.

Organisateurs : Ville de Chambéry

+ WEB www.chambery.fr

GALERIE EURÊKA

A partir du 26 septembre, une nouvelle exposition intitulée « **La mécanique des plantes** » sera consacrée au fonctionnement des plantes : la nutrition, la reproduction et la diversité. En parallèle, l'exposition « **Le jardin extraordinaire** » dévoilera ses secrets aux enfants.

ESCALADE

À BLOC !

Mejdi Schalck et Paul Jenft, tous deux âgés de 19 ans, ont été sacrés champion et vice-champion de France d'escalade de bloc le 25 février, à Valence. Les deux grimpeurs, au palmarès impressionnant, nous ont donné rendez-vous au gymnase Croizat pour une rencontre au sommet !



Paul Jenft (à gauche) et Mejdi Schalck (à droite).

Qu'est-ce que l'escalade de bloc et en quoi consiste le championnat de France ?

PAUL. Le bloc est une branche de l'escalade qui se pratique sur des murs d'une hauteur de 4 m 50, sans corde et avec un tapis pour réceptionner les chutes, à la différence de l'escalade dite « de difficulté » qui s'exerce avec une corde et sur de plus longues voies (10 à 15 m). En championnat, le but reste d'aller au sommet en réalisant les passages les plus complexes possibles et sans tomber. La compétition se déroule en 3 tours : qualification, demi-finale et finale, avec 4 ou 5 blocs à parcourir en un minimum d'essais et 5 minutes maximum.

Quelles sont les qualités d'un bon grimpeur de bloc ?

MEJDI. Je dirais : agilité, force, technique et souplesse, mais aussi laisser s'exprimer l'artiste en nous, avec sa part d'inné et de créativité.

PAUL. La clairvoyance et l'instinct sont indispensables pour développer une bonne intelligence des voies et les déchiffrer. Par nos gabarits et nos styles, nous sommes les deux opposés. La combinaison de nos profils donnerait un grimpeur parfait !

Qu'est-ce que le club Chambéry Escalade a de si particulier pour être une telle pépinière de talents ?

PAUL. Du fait de son environnement naturel exceptionnel, Chambéry Escalade a toujours été un vivier de grimpeurs très forts venant de toute la France. Depuis 10 ans et la montée en puissance du bloc, le club est vraiment très convoité. Le bon

attire le bon ! Outre nos 15 à 20 heures de grimpe par semaine, nous menons une prépa physique de 3 heures hebdomadaires regroupant prévention des blessures, renforcement et mobilité.

MEJDI. Il y a une grande émulation parmi cette bande de potes qui se tirent tous vers le haut ! La compétition est saine et quotidienne. Ce n'est pas battre l'autre pour battre l'autre qui nous motive, mais arriver à faire aussi bien, voire mieux, en apprenant toujours de lui. Notre entraîneur Philippe Collard et les ouvreurs qui créent les voies y sont pour beaucoup !

Comment voyez-vous l'avenir ? Peut-on vivre de l'escalade ?

MEJDI. Je viens d'arrêter une licence de maths et ma première année à GEM, l'école de management de Grenoble, pour me consacrer uniquement à l'escalade. Je suis professionnel et vis aujourd'hui de ma passion grâce aux sponsors et aux subventions. Mon objectif, c'est les Jeux olympiques de Paris qui combineront bloc et difficulté. On s'y prépare intensément depuis deux ans avec Paul. Il n'y aura que 20 places pour les grimpeurs mondiaux dont deux pour les Français. Ce serait fou d'y participer tous les deux !

PAUL. Je suis en prépa à l'école d'ingénieurs Polytech Grenoble et mène les deux voies grâce à la grande souplesse de l'école. Pas de Coupe d'Europe à Chambéry ce printemps. On a opté pour la saison de Coupe du monde... Notre but, c'est d'être parmi les meilleurs et de faire de l'escalade toute notre vie !

GROUPE MINORITAIRE

Chambéry, 2020-2026 un mandat pour rien ?

Nous voilà déjà à presque trois ans de mandat avec la nouvelle équipe municipale, l'occasion de regarder dans le rétroviseur et de faire un bilan. Et malheureusement les retours sont unanimes :

Chambéry est à l'arrêt !!

Les projets sont stoppés, les animations emblématiques de Chambéry ont été abandonnées (concerts de l'été, fête des éléphants), le cadre de vie se dégrade (sécurité, propreté), la vie culturelle n'a plus de soutien, les associations, comme les habitants, n'ont pas de réponse à leurs questionnements. Les procédures sont devenues d'une telle complexité que les associations préfèrent organiser des événements en dehors de Chambéry.

Que sont devenus les projets structurants ? La réhabilitation de l'avenue de la Boisse ou encore du boulevard du théâtre, les écuries de Boigne au cœur du parc de Buisson Rond poumon vert de notre ville, le local commercial de Ravet avec sa position centrale, Rubanox et son potentiel d'emplois supplémentaires, la gare routière bloquée dans le parc du Verney, le théâtre Charles Dullin qui se dégrade un peu plus chaque jour, la Cassine et bien sûr la rénovation énergétique des bâtiments communaux... Chaque semaine la liste s'allonge.

Les seules réalisations à ce jour sont celles qui avaient été lancées par notre équipe : éco-quartier de Vetrotex, école Vert Bois, réaménagement du quartier des Combes. Et c'est même au forceps que ces projets ont pu sortir de terre et avec, comme le parking Ravet, une explosion de la facture pour les chambériens !

Pourtant les promesses avaient été nombreuses mais trop souvent volontairement irréalisables. Nombreux

sont ceux qui ont le sentiment de s'être fait voler leur vote et qui, quotidiennement nous interpellent pour nous faire part de leur mécontentement.

Mais alors que se passe-t-il à Chambéry et pourquoi une telle inertie et un tel manque d'ambition pour Chambéry ?

Des élus peu présents et une incapacité à prendre des décisions.

Tout le monde le ressent, il n'y a pas de ligne directrice dans la politique de l'équipe en place. Les élus de chacune des listes se font face et donnent ordres et contre-ordres en permanence. Quant au maire, il est incapable d'arbitrer. Pour éviter les contestations, les élus fuient les habitants et les rencontres.

Mais plutôt que de se remettre en cause et d'assumer leur responsabilité, le maire et la 1ère adjointe préfèrent rejeter la faute sur les autres (état, région, agglomération etc...). Le comble, ils accusent même l'état des finances dans lequel ils ont trouvé la ville en arrivant !! Pourtant l'audit indépendant réalisé en début de mandat est clair, la ville a retrouvé des capacités financières et peut même investir jusqu'à 140 Millions d'euros. Mais alors que se passe-t-il ?

L'augmentation du prix du chauffage urbain : une décision contre les chambériens

L'augmentation du prix du chauffage urbain n'est en rien une fatalité mais une décision du maire et de son équipe. Il n'y avait aucune obligation, bien au contraire, à prendre une telle décision. La sanction tombe en juillet 2022 : augmentation de 20% des tarifs rétroactif au 1^{er} janvier. Les habitants raccordés au chauffage urbain de Chambéry subissent cette mesure de

plein fouet, notamment les plus fragiles avec des appels de charges qui les mettent en grandes difficultés.

C'est donc bien pour favoriser le groupe Engie et garantir de larges bénéfices au détriment des habitants que le maire et son équipe ont fait passer en 2022 cette délibération augmentant les tarifs de la SCDC (société chambérienne de distribution de chaleur).

Une augmentation d'impôts pour rien !

Nous l'avions pourtant dit, l'augmentation d'impôt en 2022 n'avait aucune raison d'être ! La ville avait largement les capacités de faire face aux investissements prévus. Le budget 2023 nous a donné raison.... Les sommes prélevées aux chambériens n'ont pas été dépensées. C'est même plus de 3,5 millions d'euros de plus qui n'ont pas été consommés par rapport au budget initial. La hausse de la fiscalité est donc tout bonnement incompréhensible.

Agir dans l'intérêt des chambériens demande de l'engagement et de la détermination.

La deuxième partie du mandat s'ouvre maintenant et nous avons une inquiétude : quand Chambéry va-t-elle retrouver du dynamisme et une ambition à sa hauteur ? Nous avons mis 6 ans pour permettre à notre belle endormie de se réveiller pleinement, il aura fallu 3 ans à l'équipe municipale en place pour la rendormir.

Alexandra Turnar, Sandrine Garçin, Sylvie Koska, Aloïs Chassot, Laïla Karoui, Walter Sartori, Nathalie Colin-Cocchi, Philippe Cordier, Isabelle Rousseau, Benoit Perrotton

Trois ans de mandat : Chambéry avance

Il y a trois ans, vous avez fait le choix de l'alternance et d'un vent nouveau pour Chambéry, basé sur l'écologie, la solidarité et la démocratie. Trois ans après, malgré une crise inédite au niveau mondial et européen, le cap est tenu et Chambéry avance.

Le temps du mi-mandat est une nouvelle occasion d'échanger avec vous à travers des temps de rencontres organisés dans chacun des sept quartiers de la Ville. Ce mi-mandat, nous le voulions à l'image de notre méthode depuis notre arrivée à l'exercice des responsabilités : dans le dialogue constant avec les habitants. C'est aussi cela qui nous permet de préparer des transitions exigeantes et ambitieuses pour la Ville, en associant les habitants et avec leur adhésion.

Le dialogue c'est aussi le partage des contraintes. Ce mandat municipal ne ressemble à aucun autre auparavant. Il a débuté sous des mesures sanitaires inédites et des confinements successifs. Comme les Français, les communes font face aujourd'hui à une crise énergétique et une inflation des prix sans précédent depuis plus de 30 ans.

Nous avons su dégager les ressources nécessaires afin de réaliser les grands investissements indispensables au bon développement de la Ville. C'est ainsi que de nouveaux équipements sortiront de terre en 2023 : le stade, l'école Vert-Bois, le quartier Vetrotex en construction... Nous sommes très heureux de proposer aux Chambériens de choisir le nom du nouveau stade, futur lieu d'émotions collectives qui appartient à tous.

Un mandat pour le climat

Fidèles à nos engagements, nous allouons les moyens essentiels à l'adaptation de la ville au dérèglement climatique : c'est le défi du siècle.

Nous avons lancé la rénovation thermique de quatre premiers bâtiments publics (Le Manège, le bâtiment Paul Bert, l'école maternelle Jean Rostand à Bissy, l'école élémentaire de Chambéry-le-Vieux), dans le cadre d'un programme d'investissement de 8 M€.

Préparer la ville de demain, c'est aussi préserver sa biodiversité et la fraîcheur du cadre de vie. Un grand plan de végétalisation des cours d'écoles et des espaces publics a permis de désimperméabiliser plus de 3 000 m² pendant la seule année 2022. Des résultats qui marquent une rupture : nos principes d'aménagement écologique ont réduit de deux tiers le nombre d'abattages d'arbres par rapport au précédent mandat et nous plantons trois arbres pour un arbre abattu.

Un mandat pour la justice

Dans un contexte de crises, la solidarité collective est de mise pour faire face à la précarité et à l'isolement. La Ville veille à ce que les services publics municipaux s'adaptent et répondent aux besoins des Chambériens.

Pour lutter contre le mal logement et l'habitat indigne, la municipalité a mobilisé des financements extérieurs de près de 15 millions d'euros via le programme Action cœur de ville. Cette enveloppe, d'un montant inédit au niveau national, permettra de rénover ou de construire 300 logements : un signal fort qui offrira des solutions aux salariés du territoire et accompagnera la dynamique de l'emploi à Chambéry.

Alors que l'ensemble des Français subit une inflation des prix inquiétante, la Ville s'engage pour défendre le pouvoir d'achat des Chambériens. Depuis le mois d'avril, nous proposons une mutuelle communale accessible et efficace pour toutes et tous, sans conditions

de moyens ni examen médical préalable. Selon les témoignages des communes qui ont déjà mis en place un tel dispositif, les adhérents réalisent des économies de 300 à 500 € par an par rapport à leur mutuelle antérieure, avec un niveau de garantie au moins identique voire supérieur. Là encore, il s'agissait d'un engagement de notre campagne municipale. Nous l'avons dit, nous l'avons fait.

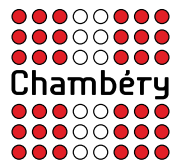
Nous œuvrons au quotidien pour proposer aux habitants des services publics de qualité dans tous les quartiers : de nouveaux équipements sportifs de proximité, des équipements culturels dans lesquels la Ville investit et des moyens inédits pour la réussite éducative des jeunes.

Alors oui, Chambéry avance.

En matière de logements et de transports mais aussi de politique de la ville et d'urbanisme, les besoins de notre territoire sont importants. Nous en avons fait des thèmes majeurs de notre programme pour Chambéry car des changements sont nécessaires. La Ville a engagé des transformations fortes mais dans ces matières, l'agglomération Grand Chambéry est responsable des politiques publiques et dispose des financements.

Tel est le cas, en particulier, de la gestion et du développement du réseau du bus. Nous regrettons le manque d'engagement de Grand Chambéry qui ne paraît pas avoir pris la mesure des attentes et de l'urgence d'agir. Nous continuerons à porter les intérêts des Chambériens auprès de l'agglomération, dans un souci constant de dialogue et de résultats. Nous appelons les élus de la minorité municipale qui siègent au conseil communautaire à avoir la même exigence, pour l'intérêt général et pour la ville que nous avons tous en commun.

Thierry Repentin, Aurélie Le Meur, Martin Noblecourt, Christelle Favetta Sieyes, Jimmy Bâabâa, Claire Plateaux, Jean-Pierre Casazza, Raphaële Mouric, Jean-François Beccu, Sophie Bourgade, Daniel Bouchet, Isabelle Dunod, Gaëtan Pauchet, Lydie Mateo, Claudine Bonilla, Florence Bourgeois, Farid Rezzak, Benjamin Louis, Julie Rambaud, Marielle Thiévenaz, Dominique Loctin, Micheline Myard-Dalmaï, Michel Camoz, Alain Caraco, Jean Ruez, Pierre Brun, Françoise Rahard, Salim Bouziane, Philippe Vuillermet, Jean-Benoît Cerino, Marianne Bourou, Sara Rotelli, Sabrina Haerincq, Mathieu Le Gagneux, Marie Bénévise



Réunion publique d'information



3 ans d'actions à vos côtés !

DÉCOUVREZ CE QUI CHANGE À CHAMBÉRY ET DANS VOTRE QUARTIER

LUNDI 3 JUILLET

Centre de Congrès Le Manège

331 rue de la République

**18
HEURES
30**

Pour
plus d'info



chambery.fr



[villedechambery](https://villedechambery.fr)